

La revue catholique des idées et des faits

UT SINI UNUM!

vendredi 16 janvier 1925

Sommaire :

Le parti libéral ; ses origines
et son programme

Les douze phases
de la catastrophe russe

Charles Saroléa
C^{te} Louis de Lichtervelde
Jacques Maritain
Fernand Baudhuin

La tragédie Mexicaine
Le témoignage d'un ami de Léon Bloy
L'avenir de notre dette publique

Les idées et les faits : Chronique des idées : L'A. C. J. B. F., J. Schyrgens.
— Angleterre. — Espagne.

La Semaine

* La conférence financière de Paris a réglé la répartition des annuités du plan Dawes.

Un savant et compliqué système de pourcentage présidera à la distribution de ce que l'Allemagne... paiera.

On nous dit que la Belgique s'en tire bien. Félicitons-en M. Theunis.

Reste la question des dettes interalliées. Il faudra bien tôt ou tard les régler...

Certes, on ne peut nier l'importance de toutes ces questions de gros sous, qui, en fin de compte se ramènent à celle de repartir le travail de notre génération — et de la prochaine ! — pour le paiement de ce qu'a coûté la guerre, et de ce qu'elle a détruit. Mais le problème politique dépasse tous les problèmes financiers au point de les conditionner.

Que sera l'Europe demain ? Comment se prémunir

contre une revanche prussienne ?... contre une offensive soviétique ?...

* Mussolini a pris de terribles mesures contre la Franc-Maçonnerie. Oh ! certes pas dans une pensée de défense religieuse, mais parce que la secte combat non seulement l'Église, mais tout Ordre et toute Autorité.

La Franc-Maçonnerie est avant tout dissolvante. On comprend qu'elle en veuille à mort au dictateur qui veut reconstituer son pays.

La lutte sera âpre. Le Duce joue sa vie, car la Veuve n'a pas de scrupule sur le choix des moyens.

L'Europe est aussi intéressée à l'issue de la guerre que Mussolini mène contre la Franc-Maçonnerie, qu'au succès de l'antilibéralisme et de l'antidémocratie du dictateur italien.

Bruxelles : 11, Boulevard Bischoffsheim.

(Tél. : 220,50 ; Compte chèque-postal : 48.916)

• CHOCOLAT

D
U
C

CHOCOLAT



DU C ANVERS

LA

GRANDE

MARQUE

BELGE

BANQUE
L. SIMONON & C^{IE}

Soc. en commandite simple — Cap. Fr. 6.000.000
24, Rue d'Arenberg, BRUXELLES
Succursale : 5, Boulevard d'Avroy, LIÈGE

OPERATIONS de BANQUE et de CHANGE
aux meilleures conditions

Ouverture de Comptes de Dépôts
Comptes de chèques — Comptes à 6 mois et un an
COMPTES DE QUINZAINE
à des taux d'intérêt particulièrement avantageux

Ouverture de Crédits en comptes nantis
Escompte et recouvrement d'effets
Prêts sur titres cotés

Exécution d'ORDRES DE BOURSE sur toutes places
Gestion de PORTEFEUILLES sans commissions
RENSEIGNEMENTS financiers à nos clients

GARDE de titres — Location de COFFRES-FORTS
SOUSCRIPTIONS aux emprunts et émissions
Encaissement de COUPONS belges et étrangers

Emission de CHEQUES payables sur toutes places étrangères

QUI
S'HABILLE BIEN

S'HABILLE CHEZ

Franç. Vanderlinden

17, rue des Cultes, 17

BRUXELLES

G. VERAART

DÉCORATION

PEINTURE — DÉCOR — AMEUBLEMENT

25, PLACE VAN MEYEL ETTERBEEK
BRUXELLES

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE DÉCORATION INTÉRIEURE

Le parti libéral ; ses origines et son programme

La campagne électorale est ouverte dans tout le pays ; les trois partis qui vont s'affronter prochainement sur le champ de bataille ont arrêté leur programme, ont déjà en beaucoup d'endroits délégué leurs candidats et fait les préparatifs de la lutte. Dès maintenant, il est évident que celle-ci se circonscrit entre le parti catholique et le parti socialiste ; les tenants du parti libéral ont beau s'époumonner et s'évertuer au risque d'avoir le sort de la grenouille qui voulut un jour devenir aussi grosse que le bœuf ; le triomphe le plus éclatant auquel ils puissent prétendre serait de conserver à peu près le nombre de sièges qu'il détient au Parlement.

C'est le déclin prononcé, sinon la disparition à l'horizon de notre petit monde politique, après une rapide et brillante ascension au zénith, dont l'apogée se produisit durant la période 1878-1884.

Il est peut-être intéressant et il est en tout cas opportun de décrire, tout au moins en quelques lignes succinctes, les principales péripéties de l'histoire de cette... comète politique ; tel est l'objet de ces notes dans lesquelles, pour cette fois, il ne sera question cependant que des origines et du programme fondamental du parti libéral.

* * *

Comme nous le verrons dans la suite de cette étude, le libéralisme belge n'apparaît comme parti organisé, ayant ses chefs et ses cadres, ses modalités de recrutement, sa discipline et son programme qu'à partir du Congrès libéral de 1846.

Jusqu'à cette époque et depuis que la Belgique était dotée du régime parlementaire, c'est-à-dire depuis la promulgation de la Loi Fondamentale à la suite de notre annexion aux Pays-Bas, catholiques et libéraux luttèrent sur le terrain politique en ordre dispersé. On peut considérer cependant comme un embryon d'organisation politique le programme qui fut arrêté par l'Union pour le redressement des griefs en 1828 et accepté par la très grande majorité des patriotes belges et de leurs représentants au sein des États-Généraux.

Mais les libéraux avancés, parmi lesquels on retrouve plusieurs des fondateurs du parti libéral en 1846, étaient opposés à cette Union, partisans du régime hollandais et furent les adversaires de notre Révolution glorieuse de 1830 ; s'ils ne manifestèrent pas ouvertement leurs sentiments à cette époque, ce fut parce qu'ils se sentirent emportés par l'opinion publique et qu'ils n'osèrent pas résister au courant séparatiste. Mais, dans la suite, ils ne se firent pas faute d'affirmer leur hostilité à la Révolution et leurs sympathies orangistes.

Le plus autorisé d'entre eux, M. Verhaegen, le fondateur de l'Université libre de Bruxelles, s'exprimait en ces termes en séance de la Chambre des Représentants le 27 novembre 1856, alors qu'il était revêtu de la dignité de Grand-Maître de la Franc-Maçonnerie belge : « Je n'ai pas pris part à l'union qui s'est formée entre les catholiques et les libéraux en 1829 ; je n'ai pas même, je le dis ouvertement, été partisan de la Révolution de 1830, pour la raison que je prévoyais que cette union et par suite cette révolution ne devaient tourner qu'à l'avantage des catholiques et que les libéraux feraient en cela un véritable marché de dupes » (1).

Le 28 février 1874, dans un discours qu'il prononçait à la *Loge des Amis philanthropes de Bruxelles*, M. Jottrand, membre distingué de la gauche libérale à la Chambre des Représentants, affirmait les mêmes sentiments : « 1830 est une grande date dans notre histoire ; mais la destruction du beau royaume qu'avaient créé les traités de 1815 a-t-elle été, pour le développement intellectuel de notre peuple, aussi fructueuse que l'espéraient ses auteurs ? Il est permis d'en douter.

Quoi qu'il en soit, constatons que ce déchirement ne fut, à l'origine, dans les vœux d'aucun maçon belge » (1).

On ne peut déclarer en termes plus catégoriques, plus dépouillés d'artifice, l'antipathie des libéraux d'autrefois à l'égard du mouvement populaire antihollandais et de la Révolution nationale de 1830.

Mais, nous l'avons déjà dit, les partisans « anticléricaux » du régime huguenot imposé à la Belgique par les Puissances durent céder devant la violence de l'opposition patriote. Cependant, ils ne cédèrent le terrain que pied à pied et non sans une résistance opiniâtre.

Celle-ci se manifesta dès les premières séances du Congrès national ; le 23 décembre 1830, M. Charles de Brouckère se chargea de dénoncer l'union et de lancer la déclaration de guerre contre le parti qui avait associé tous les Belges dans la grande lutte pour la liberté : « Un orateur, dit-il, a rappelé l'union entre catholiques et libéraux. Cette union n'a jamais été conclue, il n'y a point eu de contract ; elle résulte des circonstances ; elle a pris naissance après la session de 1827 ; elle s'est fortifiée lors de la discussion du budget de 1828 ; alors on a senti qu'au lieu de se nuire entre eux, les opprimés devaient se réunir dans une opinion commune et faire des sacrifices mutuels pour secouer le joug oppresseur. Aujourd'hui, Messieurs, nous ne sommes plus dans la même position, nous n'avons plus de gouvernement tyrannique, nous n'avons plus de Hollandais à combattre ; l'union, telle qu'elle s'était formée, n'est plus indispensable » (2).

Aussi, soit dans leurs discours, soit par leurs votes, les membres les plus avancés de la fraction libérale du Congrès manifestèrent leur opposition systématique aux textes du projet de Constitution qui octroyait aux Belges, de la manière la plus large, la liberté d'enseignement et la liberté d'association. Nous nous bornerons à citer, à titre de preuve, et ne fût-ce que pour démontrer en même temps que les « libres-penseurs » d'aujourd'hui n'ont rien inventé ni dans la doctrine ni dans les formules, ce passage du début d'un discours prononcé le 5 février 1831 par M. Seron sur la disposition qui est devenue l'article 16 de la Constitution, relatif au droit d'association : « En lisant l'article 25 du projet de Constitution, je me suis demandé si le besoin d'association est bien du siècle présent, et par quels symptômes on l'a vu se manifester ; ou, pour mieux dire, je me suis fait cette question : Est-il nécessaire (il faut trancher le mot) qu'il y ait aujourd'hui dans la Belgique des Jésuites, des moines riches, pauvres, encapuchonnés, blancs, noirs, barbus, *chaux* ou *déchaux* ? Car j'ai vu dans cet article 25 le dessein de les rétablir. J'avoue, Messieurs, que je ne partage point, quant à leur utilité, les sentiments d'un honorable diplomate notre collègue, qui, à cette tribune même, a montré tant de sympathie pour les révérends pères capucins » ().

Mais le souffle de liberté qui régnait dans notre Assemblée constituante purgea l'air des miasmes de ces idées rétrogrades et anti-libérales.

Le programme de l'Union l'emporta et le Congrès resta fidèle au mot d'ordre des représentants belges aux États Généraux : *Liberté en tout et pour tous ! Maximum de liberté !*

La défaite était cuisante pour les sectaires ; cependant, ils ne s'avouèrent pas battus et portèrent bientôt la lutte sur un autre terrain.

L'Unionisme présida aux destinées du Gouvernement de la Belgique pendant les quinze premières années qui suivirent la proclamation

(1) *Bulletin du Grand-Orient de Belgique*, 2^e année, 2^e fasc., p. 127 et suiv.

(2) HUYTTENS DE TERBECQ, *Discussions du Congrès national*, I, p. 607.

(3) ID., *ibid.*, II, p. 473.

(1) *Annales parlem.*, Ch. des Repr., Session 1856-1857, p. 53.

de l'indépendance nationale. La fraction avancée du parti libéral s'en montra l'adversaire acharné (1).

Il fallait entraver autant que possible l'exercice par les catholiques des libertés reconnues aux Belges par la Constitution, empêcher celle-ci de produire ses fruits de liberté. Le moyen à employer était de s'emparer de la majorité des Chambres et de s'attribuer la possession exclusive des portefeuilles ministériels : ainsi l'on pourrait instaurer une législation et des méthodes administratives qui, d'une part, auraient enlevé dans la mesure du possible aux catholiques les avantages qu'ils tiraient de la Constitution et, d'autre part, auraient fait de l'État le concurrent invincible, sinon l'ennemi déclaré, des institutions catholiques.

Mais, pour atteindre ce résultat, il était de toute nécessité que l'opinion libérale eût à sa disposition une armée convaincue de la bonté de sa cause, bien disciplinée, dotée de chefs éprouvés.

Telle fut la tâche à laquelle la Franc-Maçonnerie s'attela et qu'elle parvint à mener à bonne fin en peu d'années.

Elle y fut aidée puissamment par la presse antireligieuse, d'autant plus puissante que la presse catholique était peu développée à cette époque. Le programme de cette campagne se trouve résumé dans ces quelques lignes que nous extrayons du premier numéro (7 février 1831) de *l'Indépendant* : « Nous n'adoptons point la maxime anarchique qui, dans le Congrès, a trouvé de nombreux adhérents : Liberté en tout et pour tous n'est pas notre devise. La société religieuse catholique nous paraît envahissante par essence ; nous la croyons dangereuse, et, comme elle est puissante en Belgique, nous croyons de notre devoir de surveiller sa marche et de combattre ses envahissements. » Et l'on vit se dresser alors les épouvantails aussi ridicules que célèbres du jésuitisme accapareur, de l'influence occulte du clergé, de la main-morte, de la captation des successions, de la lèpre monacale et autres, qui finirent par impressionner la bourgeoisie ignorante et jouisseuse de l'époque et à lui faire croire que le libéralisme était le seul sauveur possible des « conquêtes de 1789 » !

Cependant, sous l'inspiration du Grand-Orient (2), s'ouvrait à Bruxelles, le 15 avril 1841, la première société politique libérale, sous le vocable *l'Alliance* et la présidence de M. Defacqz, qui devait assumer l'année suivante la haute et importante dignité de Grand-Maître de la Franc-Maçonnerie belge, en remplacement du baron de Stassart.

D'après ce que dit Lartigue dans son *Précis historique de la Loge des Amis Philanthropes*, cette fondation avait été rendue nécessaire pour éviter que la Loge ne s'occupe directement des luttes sélectorales et de la formation des listes.

Cette façon d'agir s'appelle, dans le langage des Loges, *l'extériorisation* de l'action maçonnique : il est bien entendu, en effet, que la Franc-Maçonnerie ne s'occupe pas de politique ; mais ses membres se constituent, à l'extérieur des Loges, en associations politiques... qui reçoivent le mot d'ordre de celles-ci et dont la mission consiste à exécuter, dans le monde profane, le programme élaboré et les résolutions prises dans le secret des réunions maçonniques.

La société de *l'Alliance* se développa rapidement ; au début, elle ne comprenait que des francs-maçons ; mais dès 1842 elle accueillit des profanes dans son sein et compta près de mille membres. A la même époque des associations politiques semblables furent créées dans les villes importantes sous l'impulsion de la société bruxelloise, dont elles recevaient le mot d'ordre (3).

Le mouvement fut bientôt assez puissant pour que l'on pût songer à grouper ces diverses associations sous une règle uniforme ; *l'Alliance* prit l'initiative de réunir les délégués des associations libérales en vue de jeter les bases de l'organisation définitive du parti et de lui donner un programme. Telle fut l'origine du Congrès libéral du 14 juin 1845. Dans son discours inaugural, M. Defacqz « indiqua nettement le but et la raison d'être du Congrès. La raison d'être, c'était la nécessité de sauvegarder l'indépendance du pouvoir civil, constamment battue en brèche par le clergé politique ; le but, c'était la conquête de la majorité parlementaire par l'exercice du droit électoral » (4).

La résolution principale du Congrès fut la suivante :

« Le Congrès libéral adopte, pour programme du libéralisme belge, les articles suivants :

(1) Voir, sur cette période, l'étude publiée dans la livraison d'octobre 1922 de la *Revue Générale*, tome CVIII, p. 361.

(2) MALLIÉ, *La Maçonnerie belge d'après les documents maçonniques*, p. 192. — THONISSEN, *La Belgique sous le règne de Léopold I^{er}*, II, p. 187.

(3) L. HYMANS, *Histoire du règne de Léopold I^{er}*, p. 230.

(4) ID., *ibid.* p. 21.

« ARTICLE 1. — Comme principe général, la réforme électorale par l'abaissement successif du cens jusqu'aux limites fixées par la Constitution

» ART. 2. — L'indépendance du pouvoir civil.

» ART. 3. — L'organisation d'un enseignement public à tous les degrés, sous l'autorité exclusive de l'autorité civile, en donnant à celle-ci les moyens constitutionnels de soutenir la concurrence avec l'enseignement privé, et en repoussant l'intervention des ministres des cultes, à titre d'autorité, dans l'enseignement organisé par le pouvoir civil.

» ART. 4 et 5. — (Sans intérêt).

» ART. 6. — Les améliorations que réclament impérieusement les classes ouvrières et indigentes ».

La première et la dernière de ces dispositions, concessions à l'aile démocratique avancée du parti — notez que l'on approchait de 1848 ! — encadraient deux articles qui contiennent la moelle et la substance du programme libéral ; sous des formules édulcorées, on y trouve en effet la suppression de toutes relations entre l'État et l'Église, la création d'un enseignement officiel « laïc » à tous les degrés, largement entretenu par le Trésor public et outillé de façon à faire à l'enseignement libre une concurrence effrénée et victorieuse, enfin l'exclusion du clergé de l'école.

Le comte Goblet d'Alviella eut le mot juste et vrai, lorsque dans une tenue du Grand-Orient de Belgique, du 29 juin 1884, il disait : « Le Congrès libéral de 1846, qui a donné à notre parti un programme encore incomplètement réalisé, avait été préparé par nos travaux et c'étaient des maçons qui étaient à sa tête » (1).

Il est ainsi démontré que dans son origine, son organisation, son programme, le parti libéral est l'œuvre de la Franc-Maçonnerie dont il fut et est resté l'instrument de propagande et l'outil d'exécution dans le monde profane.

Dans la pensée de ses créateurs, il ne fut pas autre chose qu'une réaction contre la Révolution de 1830 et contre les principes de large liberté inscrits dans la Constitution ; il a pour mission de conquérir la majorité parlementaire et le Gouvernement du pays en vue de rétablir, tout au moins en ce qui concerne les catholiques, le régime sectaire de la période de domination hollandaise.

Cet « anticléricalisme » est l'essence, la raison d'être du libéralisme politique belge ; il en est le trait caractéristique, qui le différencie de tout autre parti ; par les autres points de son programme, il se rapproche par son aile droite de la fraction dite autrefois « conservatrice » du parti catholique ; certaines revendications de son extrême gauche ne sont guère en opposition avec certains points du programme socialiste. Mais, si on enlève de son programme ce qui a trait à la « lutte scolaire », le parti libéral n'a plus rien de spécifique, il perd ce qui fait sa cohésion, son principe de vie.

Près de quatre-vingts ans après le Congrès qui l'a créé, on peut rendre au parti libéral ce témoignage — nous nous gardons bien de dire cet hommage — qu'il n'a rien appris, ni rien oublié. *Qualis ab incepto*, il reste fidèle à la pensée de ses fondateurs : Sus au christianisme ! Depuis cette époque déjà lointaine, la Belgique a évolué dans sa situation économique, dans ses institutions électorales, dans son régime international ; le parti libéral a exercé le pouvoir durant de longues années et, jusqu'en 1884 tout au moins, même lorsqu'il en était exclu, il exerçait encore une action prépondérante sur le gouvernement et l'administration du pays ; dans son sein, le doctrinarisme autocratique de Frère-Orban a dû céder au radicalisme démocratique de Paul Janson ; peu importe ! La Franc-Maçonnerie occupe toujours les avenues et les dignités importantes des associations libérales ; elle leur dicte le choix de ses candidats aux fonctions électorales et autres, comme aussi elle les ramène toujours à ce point essentiel du programme original : « La Franc-Maçonnerie, déclarait le comte Goblet d'Alviella dans le discours dont nous avons déjà donné un extrait, la Franc-Maçonnerie veut la guerre et une guerre à mort contre cette Église qui prétend à la domination universelle des âmes. »

C'est à la réalisation de ce programme de lutte et de haine qu'aboutit toute l'action du parti libéral ; et les divisions qui se produisent en ce moment dans son sein proviennent uniquement d'une divergence d'avis sur l'opportunité actuelle de la cessation de la trêve qui a été conclue entre les partis lors de l'invasion de la Belgique par les armées allemandes.

Au fond, tous ceux qui sont ou se disent les chefs du parti libéral sont d'accord sur le principe ; ils ne diffèrent d'opinion que sur le

(1) MALLIÉ, *op. cit.*, p. 104.

point de savoir si le moment est propice pour recommencer le combat et plonger de nouveau la Belgique dans les dissensions intestines et le bain de haine dont tous les bons citoyens voudraient effacer à jamais jusqu'au souvenir.

La Belgique se débat actuellement dans les graves difficultés qui sont les conséquences de la terrible épreuve à laquelle elle a été soumise : défaillance morale, troubles économiques, déséquilibre social, insécurité au point de vue international. Ceux qui, fidèles aux suggestions de la Franc-Maçonnerie, veulent s'emparer de la direction du parti libéral, n'ont pour ces problèmes capitaux qu'une attention distraite : leur principale sinon leur unique préoccupation est de s'emparer du pouvoir afin de reprendre les vieilles luttes intestines d'autrefois, au risque de rendre plus ardue encore la restauration de notre patrie. Les Belges ont trop le sens de la mesure et des impérieuses nécessités du moment pour se confier à ces mauvais bergers.



Les douze phases de la Catastrophe russe (1)

La première édition anglaise de ces « Impressions de Russie Soviétique » fut publiée en juin de cette année ; la seconde en août ; la troisième, qui était une édition populaire en octobre. Dès l'apparition de la première édition, un « leading » lui fut consacré dans le *Daily Mail* et une appréciation critique dans l'*English Review*, le plus répandu des périodiques anglais.

Simultanément, le livre fut traduit dans la plupart des langues européennes, y compris le polonais, le hongrois, le russe et le tchèque. Son influence n'a pas été simplement littéraire. Des hommes politiques éminents ont déclaré qu'il avait contribué pour une part considérable à la formation de l'opinion publique, au moment des récentes élections britanniques, et qu'il n'avait pas été sans influence sur le résultat d'une bataille électorale historique.

Un accueil si unanime, si immédiat et si cordial aurait pu m'alarmer et m'inspirer des doutes sérieux sur la valeur foncière de mon ouvrage et la rectitude de mes vues. Des expériences fréquentes m'ont démontré, en effet, qu'en ces jours de littérature populaire, le succès commercial d'un livre est souvent en raison inverse de sa qualité intrinsèque. Mais une simple considération a dissipé mes craintes. C'est l'été dernier que j'ai publié mes impressions d'une récente visite en Russie Soviétique. Or, même les critiques qui ne sont pas disposés à accepter mes opinions, ont dû admettre que tout ce qui s'est produit en Russie et en Europe a pleinement justifié mes conclusions et que mes prévisions se sont réalisées. Ces « Impressions » ont été écrites il y a douze mois et douze mois sont une éternité en temps de révolution. Si mon interprétation des faits avait été fautive, les événements auraient très rapidement démontré mon erreur. Au contraire, les événements se développent de la manière que j'ai prévue. Le commerce et l'industrie ne sont pas rétablis en Russie Soviétique, et aujourd'hui nous assistons à ce grotesque spectacle : le Gouvernement soviétique dénonce le capital plus furieusement que jamais, mais, en même temps, envoie ses émissaires, chapeau bas, dans tous les pays, avec mission de faire appel à ces mêmes capitalistes qu'il vilipende, reconnaissant ainsi que, seule, une aide de l'ennemi peut sauver de la banqueroute le régime bolchéviste.

(1) Introduction à l'édition française de *Ce que j'ai vu en Russie soviétique*, qui paraît chez Dewit, et dont les principaux chapitres ont paru dans la *Revue Catholique*.

D'autre part, les méthodes des terroristes bolchévistes sont toujours ce qu'elles étaient au début. Pendant que j'écris ces lignes, la poste m'apporte les nouvelles suivantes d'un correspondant russe : « Avez-vous appris que notre ami Raffalovitch s'est suicidé dans sa cellule de la prison Spalernaya, après avoir été condamné à mort pour crime d'espionnage économique ? Cela m'a donné un grand coup car j'avais une grande affection pour lui ».

Cette tragédie qui s'est déroulée, il y a quelques semaines à peine, à Leningrad où Zinoviev continue à exercer une dictature encore plus barbare que celle qui règne à Moscou, est significative : elle répète et rappelle mille tragédies similaires. Le professeur Raffalovitch n'était pas un politicien, c'était un universitaire doux et inoffensif. C'était l'un des économistes les plus distingués de l'Université de Leningrad. Mais, apparemment, un professeur d'économie politique n'est pas autoisé, dans la situation présente, à poursuivre ses études économiques, tout comme un homme d'affaires n'est pas autorisé à faire une enquête sur les conditions du marché russe. Si l'économiste et l'homme d'affaires font ce que nous croyons tout naturellement qu'il est de leur intérêt ou de leur devoir de faire, ils risquent d'être condamnés à mort pour « espionnage économique ». Le crime d'« espionnage économique » a remplacé, dans le vocabulaire soviétique, le crime de « contre-révolution ».

Si les dictateurs bolchévistes semblent être devenus moins brutaux, c'est uniquement parce qu'ils n'ont plus, autant qu'autrefois, le pouvoir d'imposer leur volonté. Le vent a tourné. A présent, les dictateurs n'ont plus, seuls, le monopole du terrorisme. Dans plusieurs régions de la Russie, des bandes d'anti-bolchévistes usent de représailles et massacrent quiconque est suspect de Bolchévisme.

Il est vrai que, grâce à son inlassable propagande, grâce à la corruption, le Gouvernement soviétique a remporté quelques succès diplomatiques à l'étranger. Il a réussi à imposer une alliance au *Labour Party* d'Angleterre. Mais cette alliance a prématurément occis son allié britannique. Il a suffi d'une dose homéopathique du poison bolchéviste pour détruire le Gouvernement Mac Donald. L'expérience faite par la Grande-Bretagne n'est pas de nature à engager d'autres gouvernements à s'associer à une bande de voleurs et d'assassins.

Le gouvernement bolchéviste meurt lentement de sa propre corruption et dépense, en ce moment, ses dernières réserves de force. La fin peut se faire attendre quelque temps encore, non pour des raisons économiques ou morales, mais pour des raisons militaires. L'histoire militaire de la Russie démontre abondamment, — et nul épisode n'est plus probant, à cet égard, que la campagne russe de Napoléon — qu'en raison du manque de routes, de l'immense étendue du territoire, de la dispersion de sa population, la Russie est une contrée idéale pour la défensive militaire, désespérante pour l'offensive. Même si des forces contre-révolutionnaires étaient déjà organisées, même si des armées contre-révolutionnaires étaient déjà sur pied, ces armées auraient probablement le même sort que la Grande Armée de Napoléon en 1812. Aussi longtemps que les Bolchévistes se maintiendront dans les grandes cités industrielles, ils conserveront leur précaire pouvoir. Mais, quelle que soit la date à laquelle leur chute est ajournée, celle-ci est certaine. La fin viendra, non de l'extérieur, mais de l'intérieur. Les Bolchévistes ne seront pas défaits par leurs ennemis, mais par eux-mêmes. Les dictateurs, comme c'est généralement le cas quand il s'agit de bandes de pillards, se

querelleront à propos du butin et se prendront mutuellement à la gorge. Il sera réservé à quelque Monk bolcheviste de mettre un terme à leur hideuse tyrannie.

Quand un voyageur tente d'explorer une forêt tropicale très dense, son premier soin doit être de se tailler un chemin dans la jungle. Si j'avais dû écrire la première histoire systématique de la catastrophe russe, j'aurais soigneusement distingué entre les diverses phases de cette catastrophe. J'aurais essayé de faire sortir un peu d'ordre de ce chaos. Car la Révolution russe ne consiste pas en une crise continue ; elle consiste en une longue succession de crises. J'aperçois déjà douze phases dans l'universelle confusion de ces sept « années terribles ».

I. — La première phase est un soulèvement politique qui peut être comparé à la Révolution Anglaise de 1688 et à la Révolution Américaine de 1776. Un ancien système de gouvernement qui avait « rassemblé » la Confédération russe et qui avait joué un rôle important dans les affaires européennes, fut soudainement renversé. Une dynastie qui, pendant trois siècles, s'était identifiée aux destinées du peuple russe, s'évanouit en une nuit. Elle disparut, non pas, comme on le croit généralement, parce qu'elle était corrompue ou parce qu'elle avait cessé d'être utile, mais parce qu'elle ne fut pas capable de l'effroyable effort que requit la guerre mondiale. Le tsarisme tomba, non parce que le peuple avait cessé d'avoir confiance en ses dirigeants, mais parce que ceux-ci avaient cessé d'avoir confiance en eux-mêmes.

II. — La seconde phase est un soulèvement social, qui peut être comparé à la Révolution Française de 1789. Comme en France, on a assisté, en Russie, à l'expropriation d'une classe par une autre, au transfert des terres du propriétaire au paysan. Mais alors qu'en France, la révolution agraire fut, en partie, le résultat de mesures législatives, en Russie elle fut entièrement le résultat de la violence. Ces millions de paysans désertant les tranchées tirèrent parti de l'universelle anarchie, pillèrent ou incendièrent les châteaux de la *Dvorianstvo* ou Noblesse, et devinrent les propriétaires du sol russe.

III. — La troisième phase est une expérience socialiste et communiste, qui peut être comparée à la Révolution socialiste française de 1848 et à la Commune de 1871. Une petite bande de fanatiques, numériquement insignifiante par rapport au total de la population, à peine un pour deux cents, s'empara du pouvoir, dispersa la première assemblée constituante élue et établit la dictature sur le peuple russe. Ils abolirent la propriété privée, nationalisèrent le commerce et l'industrie et organisèrent leur paradis communiste qui se révéla au monde extérieur comme un enfer communiste.

IV. — La quatrième phase, c'est la Terreur rouge, comparable au règne de la Terreur française en 1793 et au terrorisme de la Commune française de 1871. Comme en France, la Terreur fut pour les dictateurs bolchévistes l'unique alternative. N'étant qu'une petite minorité, ils ne pouvaient se maintenir au pouvoir que par une politique de terreur. Mais, alors qu'en France le terrorisme ne dura que peu de temps et ne fut jamais appliqué sur une vaste échelle, en Russie cette politique fut réalisée sur une échelle colossale, avec tous les raffinements et toutes les ressources de la civilisation moderne et avec une cruauté barbare qui rappelle les temps d'Attila et de Tamerlan.

V. — La cinquième phase, c'est la destruction systématique des classes supérieure et moyenne. Les doctrinaires bolchévistes considèrent la classe moyenne comme leur plus redoutable

ennemie. Bien que les dictateurs fussent eux-mêmes des bourgeois, des intellectuels et des journalistes, et que plusieurs d'entre eux soient devenus millionnaires, ils n'hésitèrent pas à opprimer les classes intellectuelles et professionnelles. Ainsi, ils ne détruisirent pas seulement la richesse matérielle, mais les meilleurs cerveaux du peuple russe.

VI. — La sixième phase se déroula, non en Russie, mais hors de Russie. Ce fut le lamentable exode de deux millions d'exilés qui furent obligés d'errer sur les grands chemins de l'Europe et qui, aujourd'hui, sont rassemblés dans chaque capitale d'Europe en petites colonies vivant une existence précaire. La « Diaspora » des réfugiés russes reproduit, mais sur une bien plus grande échelle, la dispersion des Juifs aux premiers temps du Christianisme, l'expulsion des Huguenots au dix-septième siècle et l'émigration des contre-révolutionnaires français. Ce n'est là qu'un épisode de la catastrophe russe, mais il est d'un immense intérêt humain et gros de conséquences politiques lointaines.

VII. — La septième phase de la Révolution soviétique, c'est la guerre cruelle menée contre la religion en général et contre le christianisme en particulier. La doctrine soviétique proclame que toutes les religions sont une drogue empoisonnée qui paralyse l'intelligence du peuple. Elle oblige tout membre du parti communiste à faire profession publique d'athéisme. Mais, alors que le Bolchévisme combat toutes les religions organisées, il est lui-même une religion d'une nature nouvelle et destructive. Au royaume du Christ, il oppose le Royaume de l'Antéchrist ; au Credo de l'Amour il oppose le Credo de la Haine. Cette religion antichrétienne n'est autre qu'une sorte de Christianisme à rebours. Elle a son credo universel, ses dogmes, ses écritures saintes, ses apôtres, ses missionnaires, ses cérémonies rituelles, ses conciles œcuméniques, ses promesses du règne millénaire, ses récompenses et ses punitions, son paradis et son enfer.

VIII. — La huitième phase de la Révolution soviétique, c'est la vaste offensive impérialiste et militaire contre toutes les races naguère assujetties à l'Empire Russe. Aux horreurs de la guerre civile, de la guerre économique, de la guerre religieuse s'ajoutent maintenant les horreurs de vingt guerres de races. Bien qu'en 1917, au début de la Révolution, toutes les contrées constitutives de l'ancien Empire Russe, invoquant le principe Wilsonien d'« auto-détermination », se fussent constituées en États autonomes, — l'Ukraine, la Crimée, le Volga, le Caucase ; — bien que les dictateurs soviétiques eussent promis de donner la liberté et l'égalité à tous les peuples ; bien qu'en théorie, ils se fussent eux-mêmes déclarés ardents pacifistes, ils furent contraints, par la logique de leur credo et par la nécessité de leur situation, de devenir un pouvoir conquérant, agressif, pillard et exploiteur. Ils devaient conquérir, parce qu'ils ne pouvaient se maintenir qu'aux dépens des nations voisines. Il était inévitable qu'ils réduisissent à l'esclavage tout État russe autonome, depuis la Baltique jusqu'au Pacifique.

IX. — La neuvième phase de la Révolution soviétique, c'est l'expansion du Bolchévisme au delà des frontières russes et la propagande en faveur d'une révolution mondiale. Ici, à nouveau, les Bolchévistes furent entraînés par leur credo et par l'instinct de la conservation. Car le Bolchévisme n'est pas un mouvement national, c'est un mouvement international. Et comme le Bolchévisme est un défi à tout Gouvernement établi, il ne saurait durer en Russie s'il ne parvient pas à s'implanter ailleurs. Les Bolchevistes furent obligés de s'allier

aux forces révolutionnaires existantes en tout pays et d'engendrer des forces de l'espèce, là où elles n'existaient pas encore. Pour atteindre ce but, ils employèrent tous les moyens, le « cabinet noir », l'intrigue, la pression politique et militaire, l'agitation souterraine. Et dans cette agitation, ils remportèrent quelques grands succès. En 1917 des révolutions éclatèrent simultanément en Bavière, en Galicie, en Hongrie, en Prusse. De 1918 à 1921 tout le mouvement socialiste en Europe fut dirigé par les propagandistes bolchévistes ou par leurs agents.

X. — La dixième phase de la Révolution soviétique, ce fut la succession des tentatives contre-révolutionnaires faites pour résister à la dictature bolchéviste ou pour l'étouffer. Ces tentatives contre-révolutionnaires des armées blanches peuvent être comparées aux campagnes de la Vendée ou des provinces du Midi durant la Révolution française. Mais au lieu d'une tentative en Vendée, et d'une autre en Provence, la Russie avait une douzaine de centres de résistance.

Ces mouvements contre-révolutionnaires échouèrent invariablement, souvent après des débuts victorieux, et, une ou deux fois, à la veille d'un triomphe complet. On a souvent dit qu'ils échouèrent parce qu'ils méritaient d'échouer. La vérité est que ces mouvements contre-révolutionnaires ne réussirent pas, d'abord parce qu'ils furent insuffisamment appuyés par les Alliés : s'ils avaient été résolument soutenus, il auraient réussi. Ils échouèrent aussi pour des raisons géographiques : raisons que j'ai déjà indiquées, des opérations militaires offensives présentant d'énormes difficultés dans un continent vaste comme la Russie et dépourvu de voies de communication.

Mais bien que ces tentatives aient invariablement échoué, cet échec ne doit pas diminuer notre admiration pour cette résistance nationale à un ennemi inhumain et pour les braves conducteurs de cette opération désespérée. La campagne de Kornilov, au pays des cosaques, demeure l'un des épisodes héroïques de la guerre mondiale. La retraite de l'armée tchécoslovaque, depuis l'Ukraine jusqu'à l'Océan Pacifique, est une Anabase moderne qui n'a pas encore trouvé son Xénophon ou son Ségur.

XI. — La onzième phase de la catastrophe russe, c'est la rébellion et le triomphe final de la population paysanne. Au commencement, les paysans étaient les alliés et les complices des Bolchévistes. Ils étaient encouragés à exproprier les propriétaires du sol dans leurs villages, comme les Bolchévistes expropriaient les capitalistes dans les villes. C'est, en grande partie, parce qu'ils étaient les complices des Bolchévistes, que les paysans ne secondèrent pas les mouvements contre-révolutionnaires. Ils avaient de la répugnance pour la tyrannie bolchéviste, mais ils craignaient, comme les paysans français le redoutaient il y a cent ans, que le triomphe des armées contre-révolutionnaires ne ramenât les propriétaires du sol.

Les relations entre les paysans et les Bolchévistes changèrent quand la Révolution soviétique eut triomphé.

D'une part, le paysan, ayant fait œuvre de révolutionnaire, se transforma rapidement en conservateur, car il désirait garder la terre qu'il avait volée. Après avoir agi en socialiste, il devint un intraitable individualiste. Car il n'y a pas d'individualiste plus tenace que le paysan propriétaire.

D'autre part, les Bolchévistes s'étant emparés des villes, ayant détruit le capital accumulé par plusieurs siècles et paralysé tout commerce et toute industrie, étant d'ailleurs incapables de produire eux-mêmes n'importe quoi, devinrent, dès lors, entièrement dépendants du labeur et de la production de la population agricole.

Ils imposèrent des taxes oppressives, ordonnèrent de livrer les denrées alimentaires, essayèrent d'introduire à la campagne leur politique communiste et leurs méthodes, tentèrent d'exciter le paysan pauvre contre le paysan riche. Comme les paysans refusaient d'obéir aux réquisitions, les Soviets envoyèrent des expéditions punitives. Les paysans tentèrent d'abord une résistance armée, mais quand celle-ci échoua ou fut sur le point d'échouer, ils opposèrent une résistance passive qui réussit complètement. Les paysans refusèrent tout simplement de produire plus de nourriture qu'il ne leur en fallait pour leurs propres besoins. Le résultat immédiat fut que la plus grande partie de la terre russe cessa d'être cultivée. Et le résultat indirect fut la plus terrible famine qu'ait connue l'histoire de l'humanité. Des millions de cadavres bordaient les routes des provinces frappées. Le cannibalisme fut de pratique courante. Et les populations qui ne mouraient pas de faim, mouraient de la peste.

XII. — La douzième phase de la catastrophe russe, c'est l'effondrement du Bolchévisme et la cynique répudiation des principes communistes par les leaders bolchévistes. Jusqu'ici, pendant quatre ans, les dictateurs avaient triomphé de tous leurs ennemis. Ils avaient triomphé du Gouvernement provisoire, ils avaient triomphé des Menchéviks, ils avaient triomphé des capitalistes, ils avaient triomphé des généraux blancs, ils avaient triomphé des Alliés. Et voici qu'ils sont ignominieusement battus par la résistance silencieuse de paysans désarmés. Ou plutôt, ils sont vaincus par la puissance des lois économiques et par les lois éternelles de la nature humaine.

Il aurait été assez indifférent aux Bolchévistes que la famine menaçât l'existence de la classe paysanne. Mais la famine menaçait aussi l'existence du régime soviétique lui-même. Car les Soviets ne peuvent vivre que si les millions de soldats et d'employés de l'armée rouge et de la bureaucratie rouge sont suffisamment nourris et vêtus.

En présence de l'épouvantable calamité de la famine et de la peste, Lénine fut obligé de proclamer une nouvelle politique économique. Il déclara que la Russie n'était pas mûre pour le Communisme et que la Révolution russe ne pourrait réussir sans une révolution mondiale. La forteresse centrale du capitalisme qu'il s'agissait de conquérir, était la Grande-Bretagne. En même temps, Lénine rétablit le commerce et l'industrie privés, tout en maintenant le contrôle sur les activités économiques du pays. Il fit appel aux capitalistes anglais et américains, attira les chasseurs de concessions, offrit de vendre ou de louer les puits de pétrole, les mines d'or et les charbonnages. Le résultat de cette nouvelle politique économique est qu'aujourd'hui le régime soviétique combine les traits les plus mauvais du communisme avec les pires abus de la plus odieuse forme du capitalisme.

Si l'on jette un coup d'œil d'ensemble sur ces phases successives d'anarchie et de despotisme, de désagrégation et d'intégration, la catastrophe russe apparaît comme un gigantesque mélodrame cinématographique. Je voudrais l'appeler un mélodrame plutôt qu'un drame. Car l'idée de drame suggère l'action de caractères héroïques, alors que dans la catastrophe bolchéviste, on n'aperçoit que des scélérats, des bandes de fanatiques, d'hallucinés et d'assassins. Et cependant la catastrophe bolchéviste présente une caractéristique essentielle, qu'elle possède en commun avec tout drame ou tragédie classique. Comme dans la tragédie grecque, les caractères sont poussés par des forces impitoyables, chaque phase conduisant à une autre par une irrésistible logique. Il semble que nous ayons quitté la région de la liberté humaine et que nous soyons entrés dans celle de l'implacable Destin.

J'espère pouvoir décrire un jour ce drame révolutionnaire sombre et satanique et entrer dans le détail de ces grandes scènes de destruction et de désespérance. Mais, dans l'état présent des choses, écrire pareille histoire serait une entreprise impossible parce que les matériaux nécessaires ne sont pas encore accessibles. C'est pourquoi je me suis confiné dans la description des faits tels que je les ai vus et dans leur interprétation, pour autant que j'ai été à même de les comprendre. Et même, dans ces limites restreintes, ma tâche n'a pas été aisée. Il appartiendra au lecteur de dire si mes observations sont dignes de foi et si mes interprétations sont en harmonie avec le bon sens et les probabilités. Si, dans l'ensemble, le lecteur est enclin à accepter à la fois mes faits et mon interprétation des faits, il devra aussi accepter mes conclusions finales, notamment qu'il ne peut se produire aucune amélioration sérieuse dans l'évolution fatale du système soviétique, qu'il ne peut y avoir aucun compromis avec la tyrannie soviétique, que ce régime essentiellement destructif ne contient aucun élément constructif, et qu'en fait, il n'y aura pas de paix pour l'Europe avant que le système bolchéviste n'ait été balayé de la surface de la terre.

13 novembre 1924.

CHARLES SAROLÉA,
Prof. à l'Univ. d'Edimbourg.



La Tragédie Mexicaine

Le château de Bouchout, avec ses tours médiévales, ses douves, son beau parc silencieux, forme un des sites les plus mélancoliques des environs de Bruxelles. L'interminable chaussée de Meysse longe les hautes grilles qui en défendent l'accès. Dans le domaine, nulle vie et nul bruit. A droite, vers Grimberghen, un étang onstantment ouaté de brume dort entre les arbres qui l'enserrent. De la route, c'est à peine si l'on peut apercevoir la silhouette de la vieille demeure seigneuriale qui est devenue l'asile sûr et discret d'une grande infortune : la fille unique de Léopold I^{er} y mène une existence paisible. Depuis soixante ans Charlotte de Belgique se survit à elle-même, et la folie dans laquelle elle a sombré depuis le drame qui a endeuillé sa jeunesse l'a pour ainsi dire retranchée du nombre des vivants.

L'Empire du Mexique est un épisode des temps bien révolus : les historiens de Napoléon III lui ont consacré des livres entiers ; la souveraine éphémère du nouvel État a été louée par les uns, décriée par les autres. Il faut un effort pour se persuader que la veuve de Maximilien habite toujours les environs de Bruxelles. Des trois femmes malheureuses qui portent encore en Europe le titre d'impératrice, ce n'est pas la figure la moins touchante. Depuis l'insuccès de l'entreprise où elle s'était laissée entraîner, on lui a durement reproché son ambition, sa légèreté. Elle n'a jamais pu se défendre, elle, et son témoignage manquait jusqu'ici au procès. Ce fantôme, pourtant, a droit à la justice. Avant de s'évanouir, n'aura-t-il donc jamais l'occasion de lever le voile qui obscurcit un passé douloureux ?

M. le baron Camille Buffin, qui s'est classé parmi nos plus heureux chercheurs, a réussi à mettre la main à Vienne sur une caisse d'archives que l'impératrice Charlotte avait rapportée du Mexique en 1866. Il y a trouvé des lettres de Napoléon III, de l'impératrice Eugénie, de Léopold I^{er}, de Bazaine, de divers personnages qui furent mêlés à l'aventure ; des notes de la main de Maximilien et de sa femme, des minutes de leur correspondance personnelle y étaient jointes. D'autre part, M. Buffin a pu consulter les papiers laissés par un Belge qui remplit les fonctions de chef de cabinet auprès de l'Empereur du Mexique. Cette documentation inédite lui a permis de nous donner un livre curieux et attachant, où la châtelaine de Bouchout revit à nos yeux, dans l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté, les heures décisives de sa longue existence.

C'est en 1861 que l'on commença à parler de la candidature de l'archiduc Maximilien, frère de François-Joseph, au trône du Mexique.

Le prince avait épousé en 1857 la fille de notre Roi, et il avait rempli, non sans distinction, diverses missions politiques et militaires en Italie et dans la Monarchie. Mais, dans le ménage, Charlotte est indiscutablement la personnalité la plus marquée : grande, bien faite, elle n'est pas seulement une femme agréable et instruite, elle a reçu une éducation politique, comme ses frères. Elle parle et elle écrit cinq langues ; elle est ambitieuse et aspire à jouer un rôle. Un idéal l'anime : être utile et bienfaisante dans la sphère élevée où sa naissance l'a fixée. Quand elle unit sa destinée à celle du Mexique, elle est prête à sacrifier à sa nouvelle patrie « tout ce qui se donne, même nous » comme elle l'écrit le 28 mars 1864 à Eugénie.

M. Buffin refait l'histoire de l'acceptation de cette néfaste couronne ; il nous montre quelles instances furent faites auprès de Maximilien pour l'inciter à servir les projets de Napoléon III, quelles promesses lui furent faites à Paris, comment l'Empereur François-Joseph voulut profiter de l'occasion pour dépouiller son frère de ses biens héréditaires ; il nous fait voir Charlotte subissant le prestige de la France impériale et marchant, couronnée de fleurs, vers l'abîme.

* * *

C'est le 12 juin 1864 que le jeune couple fit son entrée à Mexico. Une longue lettre de l'Impératrice nous fait le récit du voyage ; sa plume court légèrement sur le papier ; elle est remplie d'espoirs, mais elle ne cache pas les difficultés de la tâche. « A Mexico, dit-elle, l'on est à peu près comme en Europe : à une demi-heure de là, on verse dans une gorge et l'on est attaqué par des voleurs. » Il ne faut pas longtemps au ménage impérial pour se rendre compte qu'il a été trompé sur l'état du pays et sur la situation des partis. En réalité, la guerre civile sévit partout ; l'occupation française tient quelques villes, quelques postes, mais dans le reste du territoire c'est le désordre, l'anarchie. Le nouveau gouvernement n'a presque pas d'appui. De plus, il est sans ressources. Les emprunts émis à Paris ont été l'occasion de manigances louches où trempèrent les plus hautes personnalités du régime. Sur un capital nominal de 516 millions, apprendra-t-on plus tard, Maximilien n'a touché que 126 millions. Tout le reste a servi à rembourser des créances étrangères, à payer des commissions, à satisfaire des spéculateurs. A Mexico, pourtant, c'est une véritable guerre qu'il faut entreprendre pour asseoir une autorité reconnue.

Charlotte est l'âme de ce gouvernement menacé. D'abord elle cherche à se montrer mexicaine par les habitudes, le costume ; elle prend une part active dans la direction des affaires, elle préside le Conseil en l'absence de l'Empereur. C'est elle, par exemple, qui patronne et fait passer les premières réformes en faveur des Indiens. Dans les conflits avec Bazaine, au cours des difficultés avec Rome au sujet des biens ecclésiastiques, son influence est prépondérante comme le prouvent ses lettres à l'impératrice Eugénie « sa bonne sœur ». Elle s'efforce d'obtenir de Napoléon l'appui qui seul peut lui faire gagner du temps. Mais la France se lasse ; elle va retirer ses troupes ; au Mexique même la consolidation du gouvernement n'a fait aucun progrès ; la caisse est vide. C'est la débâcle à brève échéance. Charlotte part pour l'Europe et dès lors l'histoire, de pittoresque et curieuse qu'elle était, devient cruelle.

A Paris où on lui a prodigué les promesses, elle ne trouve plus que des visages fermés. Le charme éblouissant des Tuileries est rompu. « L'Empereur, écrit-elle à son mari, est depuis deux ans sur son déclin, tant physiquement qu'intellectuellement. L'Impératrice n'est pas en état de conduire les affaires. Elle ne met aucun frein à la volonté des ministres et nuit plus qu'elle n'est utile. Ils sont devenus vieux ; ils sont redevenus enfants, souvent tous deux pleurent. »

L'envoyée de Maximilien lutte de toutes ses forces ; il lui faut de l'argent et des soldats pour soutenir l'édifice qui chancelle. Elle se rend vite compte que sa cause est perdue, et, le 22 août, après une discussion épuisante avec Rouher, elle écrit à son « bien aimé » : « L'Empereur ne veut pas... il exécute une mauvaise action longuement préparée... il est aimable comme Méphistophélès, il m'a même baisé la main quand j'ai fait mes adieux aujourd'hui, mais c'était de la comédie. » « J'ai levé, écrit-elle encore, tous les états de la commission des finances franco-mexicaine. C'est de la boue depuis le commencement jusqu'à la fin ; « ici chaque mot est un mensonge. » « Je leur ai enlevé leurs masques ». Mais, malgré tout, l'ardente princesse conclut : « tu dois résister aussi longtemps que possible ».

* * *

Quel que soit l'intérêt au point de vue de l'histoire et de la psychologie de ces révélations sur l'aventure mexicaine, ce sont toujours

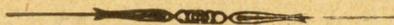
Grands Ateliers d'Art Religieux

COMPAGNIE DES ARTS

POPPE & C^{ie}, BRUXELLES

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 3.000.000 Francs

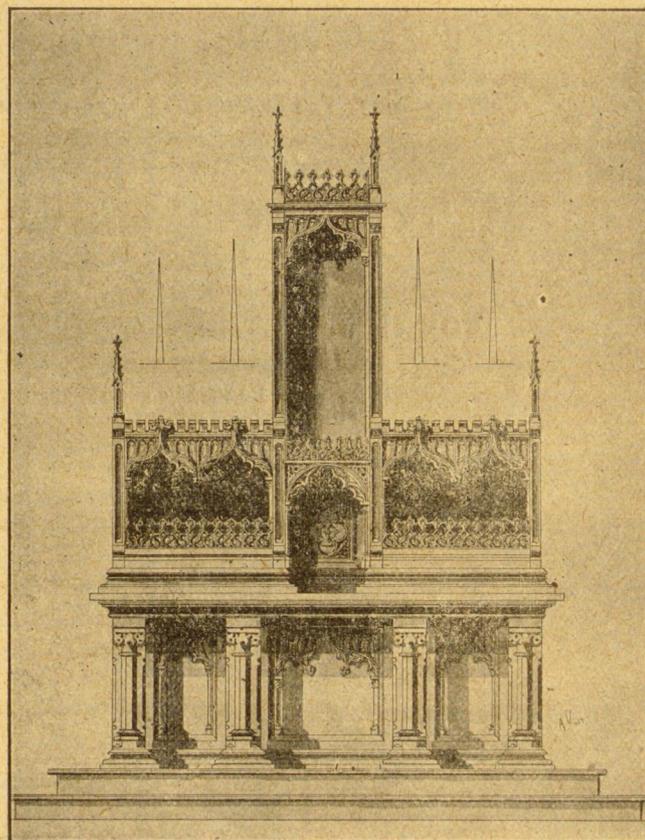
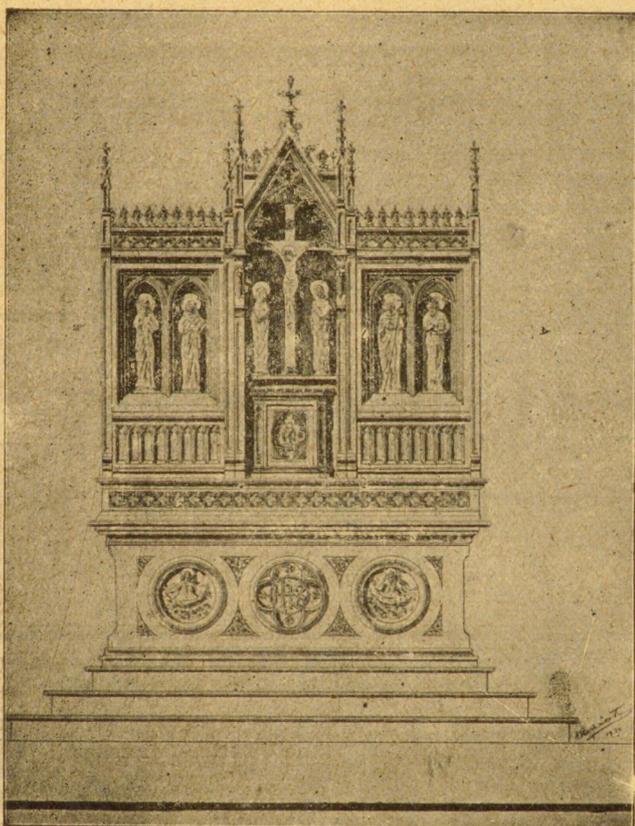


SPÉCIALISÉS POUR L'EXÉCUTION DE TOUS TRAVAUX DE
MOBILIER D'ÉGLISE — SCULPTURE — PEINTURES RELIGIEUSES
— TABLEAUX — DECORATION MURALE — STATUAIRE —
BRONZE — CUIVRE — ETC. — EN TOUTES MATIÈRES ET EN
: : : : : TOUS STYLES : : : :

PRIX — DESSINS — DEVIS — VISITES
GRATIS SUR DEMANDE

ENTREPRISES GÉNÉRALES — BELGIQUE — ÉTRANGER

FOURNITURES COMPLÈTES POUR ÉGLISES,
: : CHAPELLES ET SACRISTIES : :



STUDIO — ATELIERS — BUREAUX

15 - 17 - 19 Rue de la Croix de Pierre,

BRUXELLES — Téléph. : 479.60 - 483.11

Adresse télégraphique : Artes - Bruxelles

Comptes chèques postaux 1057-27 : :



MICHEL SWARTENBROECKX

AGENT DE CHANGE AGRÉÉ

22, rue Royale, 22 (Parc), BRUXELLES

Téléphone : 209.06

Compte-Chèque-postal : 126 202

Adresse Télégraphique : **Swarthouse-Bruxelles**

ORDRES DE BOURSE

Renseignements financiers de premier ordre

Circulaire privée gratuite sur demande

Action catholique

79, Chaussée de Haecht, 79, Bruxelles

*Se recommande spécialement pour l'édition de tout ouvrage
Religieux, Philosophique, Scientifique, etc.*

De Backer-Van Camp

73, Rue Royale

(en face de la Colonne du Congrès)

TÉLÉPHONE : 275.63

BRUXELLES

OBJETS D'ART - PORCELAINES - CRISTAUX

VERRERIES D'ART

DE

" LALIQUE "

Voyages Belges

36, Boulevard M. Lemonnier

BRUXELLES

Voyages individuels et collectifs à forfait et en tous pays

Une Semaine à la Côte d'Azur : 650 francs

Prix comprenant chemin de fer, hôtels, excursions en auto-car, pourboires et taxes. — Départs à volonté.

Rome et l'Année Sainte 1925

Départ accompagné toutes les semaines à partir du 21 Décembre 1924.

Journal envoyé, à titre gracieux, sur demande, à tous les lecteurs de la REVUE CATHOLIQUE.

Brasserie Léopold

Société Anonyme



LÉOPOLD



Rue Vautier-Bruxelles



302,69 & 302,75



Brapold, Bruxelles



Bruxelles, Q.-L.



17117.

Nos déclarations au fisc des matières premières employées

1913	760.115 kilogs
1914/18	Période de guerre, affaires quasi nulles, pas de fournitures aux boches.
1919	371.750 kilogs
1920	767.025 kilogs
1921	1.109.450 kilogs
1922	1.635.930 kilogs
1923	2.226.030 kilogs

Chiffres éloquentes } dus à nos Bières de } Qualité fine
Accroissement considérable } Forte densité

MALTS FINS HOUBLONS FINS

Toute cette augmentation est due à une très forte demande de :

NOS BIERES FINES

STOUT LEOPOLD

Densité 7°5

LIBERATOR LEOPOLD

(Munich) Densité 6°2

BOCK LEOPOLD

(Pâle) Densité 5°2

La concurrence par la qualité

les traits relatifs à la politique belge que nous recherchons dans les ouvrages qui mettent en scène les princes de notre dynastie.

Léopold I^{er} apparaît dans le livre de M. Buffin. Il est sceptique d'abord, puis se laisse gagner, sans partager, semble-t-il, le premier enthousiasme de sa fille. Le jeune ménage correspond avec Laeken ; de plus, Charlotte note par écrit les conseils politiques de « cher Papa ». Ainsi l'austère figure du souverain vieillissant s'éclaire d'une lueur de tendresse insoupçonnée : l'impératrice le consulte sur un projet de constitution pour le Mexique. Le Roi répond qu'une constitution doit être élastique et passer sous silence les choses sujettes à changement ; il évoque ses propres souvenirs, et voici qui en dit long sur les impressions que Léopold I^{er} avait gardées du début de son règne : « A mon arrivée ici, la mentalité était déplorable. A la première campagne, une partie de l'armée trahit, l'autre s'enfuit. Il y a un pont près de Malines que je n'ai conservé en mon pouvoir qu'en m'asseyant dessus. Même les sentiments d'honneur et de moralité étaient fort bas. Il a fallu créer cela peu à peu et organiser pour ainsi dire l'esprit national qui à l'origine n'était qu'un esprit d'antagonisme et de séparation d'avec la Hollande ». Et le Roi, après avoir fait l'éloge de la Constitution, trop détaillée à son sens, que le pays s'était donnée, vanta le respect avec lequel le parti fondamental avait été observé. « Jamais le plus petit article n'a été transgressé et quelque défectueuse qu'elle puisse être, elle n'en a pas moins fait la base de la confiance et de la sécurité publiques. » Léopold conseille hardiment à sa fille d'accompagner son mari au Mexique : « tu peux être utile à Max à cause des Français. C'est ta mission ». Parmi les officiers le nom de « chère Maman » n'est pas inconnu et vaudra à la jeune impératrice quelque sympathie. Léopold lui recommande encore la simplicité : « Il ne faut créer que peu de charges de cour. Cela coûte cher et ne sert à rien. Moi, je n'ai amené d'Angleterre que trois personnes. »

On aurait voulu voir le baron Buffin s'attarder davantage à nous présenter les personnages de son livre avec leurs caractères, leurs gestes, leur accent. Une documentation exacte et précise n'exclut pas, à notre avis, le travail d'imagination par lequel l'écrivain enrichit les données que lui ont fournies ses patientes recherches. La réalité dépasse si souvent le roman ! Voyez. Nous sommes ici au dénouement d'une histoire où l'amour et la mort jettent leur note de prenante émotion. Charlotte est à bout de forces. Le 26 août 1866, de la villa d'Este au lac de Côme où elle s'est réfugiée pour quelques jours, elle envoie à Maximilien cette lettre exquise qui révèle un cœur qu'on voudrait mieux connaître :

« Dans ce pays, rempli des souvenirs du bonheur des meilleures années de notre vie, je pense à toi... tout ici parle de toi. Ce lac de Côme que tu aimais tant, je l'ai devant les yeux dans son bleu uniforme. Tout est de même, seulement toi, tu es de l'autre côté du monde, loin, loin. Déjà dix ans se sont écoulés, et pourtant il me semble que tout cela s'est passé hier et que cette nature me parle seulement d'un bonheur sans nuages, sans difficultés, sans déceptions... Je vis de nouveau dans notre Lombardie, comme si nous ne l'avions jamais quittée. Je vis en deux jours les deux années qui nous sont si chères. Je voudrais te voir ici. »

Mais la malheureuse est seule. Elle part pour Rome, afin d'essayer d'obtenir au moins une solution à la question des biens confisqués. C'est là que sa raison chancelle. On la ramène à Miramar l'année suivante, Maximilien, abandonné de tous, est fait prisonnier à Queretaro et fusillé. Le 31 juillet 1867, Charlotte, qui ignore encore la tragédie, rentre en Belgique, dans sa famille. C'est au château de Laeken qu'on s'efforce de lui apprendre l'affreuse nouvelle : elle comprend, elle s'élançait aussitôt dans le parc en poussant un cri de douleur. Désormais la souffrance ne pourra plus rien sur la pauvre femme, veuve et détronée. L'oubli s'interpose entre elle et la dure réalité. C'est ainsi que la châtelaine de Bouchout, survivant à tous les acteurs du drame mexicain, devenue la doyenne de sa famille, prolonge jusque maintenant son existence brisée.

Comté LOUIS DE LACHTERVELDE.



La dixième séance des Grandes Conférences Catholiques aura lieu à l'Union Coloniale, 34, rue de Stassart, le mardi 20 janvier, à 5 heures.

L'orateur, M. Robert Vallery-Radot a choisi comme sujet : Le christianisme et la crise de l'esprit.

Le témoignage d'un ami de Léon Bloy (1)

Je ne désespère pas de trouver quelque jour assez de repos d'esprit pour essayer, en une méditation nourrie de souvenirs, de peindre Léon Bloy tel que je l'ai connu. J'aurais préféré attendre ainsi de lui pouvoir consacrer une étude complète, et ne rien livrer sur lui de partiel et de morcelé. Mais j'ai lieu de penser que certaines explications concernant cette grande figure sont devenues indispensables. Laissant de côté bien des considérations pourtant nécessaires, m'abstenant, en particulier, d'examiner tout l'aspect doctrinal de l'œuvre de Bloy (qui du reste ne s'est jamais donné pour un docteur), renvoyant au surplus le lecteur aux beaux articles de Pierre Termier dans les *Cahiers Catholiques* (2) et de Stanislas Fumet dans les *Lettres* (3), je voudrais dire ici quelque chose de la personne et de l'esprit du *Pèlerin de l'Absolu*.

Qu'on m'entende bien : je ne prétends pas défendre les scories de son étonnante production littéraire, je sais qu'il est aussi facile qu'injuste de tracer de lui une image odieuse en alignant un certain nombre de textes choisis dans une œuvre qui roule des matériaux très divers. La question est de mettre à leur plan ces éléments, et de s'attacher à ce qui est principal dans une âme aussi exceptionnelle par ses prodigieux dons lyriques, par ses excessives douleurs, et par son grand amour de Jésus crucifié.

Malgré sa dilection pour le moyen âge, Bloy n'est contemporain ni de saint Bernard ni de saint Thomas d'Aquin. Anachronisme plus violent et plus étrange, c'était un contemporain de Tertullien ou d'Origène, un chrétien du second siècle égaré dans la troisième République. Comment n'aurait-il pas « vomé » ses contemporains *apparents*, ombres ingrates à la réalité desquelles il ne put jamais croire ?

Pour se faire une idée de Bloy, il faut renoncer aux analogies faciles, et chercher en profondeur. En lui s'affrontaient comme à l'état pur, et comme hors du climat de l'humaine raison, — qu'elle soit philosophie ou qu'elle soit prudence, — les dons du Chrétien et ceux du Poète. Les vertus théologiques et les dons du Saint-Esprit plantés dans une âme profonde et intuitive, qui « ne comprend que ce qu'elle devine », et qu'elle opprime le génie ; un pauvre cœur d'homme en proie à tout le surhumain des exigences divines, et à tout l'inhumain du despotisme de l'art ; les grands orages, les nuits, les larmes du mysticisme le plus âpre dans un ciel de violence et de passion, au-dessus d'une terre indomptable, et ne trouvant issue que dans les formes éclatantes d'une imagination féroce espagnole... Héritier des impatiences d'Hello, il semble qu'il n'ait jamais accepté de renoncer complètement aux splendeurs du sensible, pour chercher au delà, dans l'obscurité d'une contemplation purement spirituelle. Celui qui est au-dessus de toute pensée. Signes sensibles et tangibles de la gloire de Dieu, voilà l'objet de sa faim jamais assouvie. Ainsi c'est dans le monde des formes et des images que les touches mystiques viennent se répercuter, et qu'arrive à se

(1) Nous nous empressons de publier en Belgique une défense de Léon Bloy que M. Maritain fait paraître dans une revue française. Les nombreux admirateurs du grand artiste la liront avec un vif plaisir.

(2) PIERRE TERMIER, *Léon Bloy*, *Cahiers Catholiques*, novembre 1919, décembre 1919, janvier 1920.

(3) STANISLAS FUMET, *Léon Bloy et sa vraie mission*, *Les Lettres*, octobre 1923, novembre 1923, janvier 1924.

transposer le sens le plus authentiquement chrétien des exigences absolues du Seigneur. Discordance dès lors, et disproportion : le sentiment du mystère, si pur en lui-même, si élevé chez Bloy, se traduira parfois par des fulgurations et des ténèbres trop matérielles.

La juste perception de ce que l'opération du Saint-Esprit comporte d'unique et d'exceptionnel en chaque âme docile (au moins quant à la *manière* de faire les choses ordinaires), deviendra le goût des œuvres extraordinaires, et du grandiose romantique projeté en Marchenoir. L'absolu pour lequel il vivait, on peut croire que Bloy le cherchait un peu trop du côté des divinations individuelles du cœur et des intuitions de l'art, négligeant à l'excès les valeurs universelles de l'intelligence et de la raison, et prenant quelquefois pour règle de discernement pratique, et d'affirmation inconditionnée, les décrets de ses dispositions affectives.

Mais quoi ! Ces déficiences vénielles étaient précisément la rançon de l'incomparable efficacité de son œuvre à tourner vers Dieu le cœur des hommes, — des hommes qui la plupart du temps vivent *in sensibus*, et qui ont besoin d'être conduits à l'intelligible par le sensible. Imaginez les trois vertus théologales se revêtant des haillons somptueux et sordides de la plus violente sensibilité lyrique, pour aller mendier sur les places et dans les rues. Bloy aimait à répéter qu'il n'écrivait pas pour les justes, — ni pour les parfaits, ni pour les progressants, ni pour les débutants, — mais pour les dormants qui avaient besoin de sa souffrance et de sa clameur, pour les publicains et « pour la canaille ». Catégorie à laquelle vous n'appartenez certes pas,

Hypocrite lecteur, mon semblable, mon frère,

mais dont fait malheureusement partie, en ces temps démocratiques, une fâcheuse multitude rachetée pourtant par le sang du Seigneur. Ces âmes ensevelies, et qui balbutient comme en rêve, Bloy les attire à la lumière en raison même de l'union dans son œuvre du sensible et du spirituel.

L'aspect individualiste et imaginaire, le resplendissement esthétique que prend chez lui l'absolu religieux, met d'une certaine manière cet absolu à leur portée. Elles l'entendent, lui, quand il leur dit : « Tout ce qui arrive est adorable... Il n'y a qu'une tristesse, c'est de n'être pas *des saints*... On n'entre pas dans le paradis demain, ni après-demain, ni dans dix ans, on y entre *aujourd'hui*, quand on est pauvre et crucifié ». Mendiant assis au seuil de l'église, montrant aux passants ses plaies saignantes, il les appelle ainsi vers la maison de vérité, et puis il les conduit jusqu'à l'autel du Dieu vivant.

« Celui qui aime la grandeur et qui aime l'abandonné, lorsqu'il passera auprès de l'abandonné, reconnaîtra la grandeur, si la grandeur est là. » A quel abandonné ce mot d'Ernest Hello, qu'il répétait souvent, s'appliquait-il mieux qu'à lui-même ?

Mais j'entends qu'on me demande : Les attaques personnelles de Bloy, comment les expliquez-vous ? Ses violences, ses injustices envers tel ou tel ?

Qu'on veuille bien se rendre attentif ici à ce qu'il y a d'exceptionnel dans le cas de Léon Bloy. Villiers de l'Isle-Adam, devant un interlocuteur importun ou insolent, regardait le personnage avec une extrême et manifeste application, clignant des yeux, tendant le cou, avançant la tête, et s'écriait découragé : J'ai beau faire, Monsieur, je ne vous aperçois pas. Bloy, lui, était dans une impuissance *native* de voir et de juger en eux-mêmes les individus et les circonstances particulières. Il ne les discernait pas. De là, pour qui en considère les points

d'application immédiats, l'outrance démesurée de ses violences. Elles visaient *autre chose* en réalité.

Dans ces violences je vois tout d'abord l'effet d'une sorte d'*abstraction* très spéciale, non pas philosophique, mais artistique, ou, si l'on veut, de typification : tout événement, tout geste, tout individu donné *hic et nunc* était instantanément transposé, arraché des contingences, des conditions concrètes de l'ambiance humaine qui l'expliquent et le rendent plausible, et transformé, sous le regard de ce terrible visionnaire, en un pur symbole de quelque dévorante réalité spirituelle.

J'y vois aussi un effet de son étrange absorption dans son monde intérieur. Il était de « ceux que les clameurs de la Désobéissance importunent, et qui vivent retirés dans leurs propres âmes ». Lorsqu'il n'était encore qu'un petit enfant, sa mère l'avait souvent trouvé assis immobile et silencieux, et baigné de larmes, pleurant depuis des heures, sans motif assignable. Une mélancolie sans bornes pesait sur lui, naturelle et surnaturelle ; un certain nombre d'aperceptions d'une mortelle acuité, telles qu'en peuvent éveiller les dons mystiques dans une pareille âme, emplissaient son cœur ; une vue crucifiante de l'oubli de Dieu et de son Amour, de la haine du Pauvre, de l'abjection et de la cruauté propres à un monde où l'Évangile n'est plus connu, lui rendait perpétuellement présente la passion du Seigneur, configurant sa propre vie spirituelle à l'agonie et au *taedium* du Mont des Oliviers. Voilà ce qui existait pour lui : cet univers spirituel, — et sa fidèle douleur. Le reste était fantômes, spectacle inutile et incertain. Et ces aperceptions existant en lui initialement, avec leur vive certitude, et faisant déjà pression de toutes parts sur son esprit, il suffisait qu'un objet extérieur, passant dans l'ombre de sa souffrance, présentât quelque apparence des vices ou de la tiédeur qu'il haïssait, pour qu'il s'en emparât comme d'un symbole détestable, et le soumit à ses indignations de « justicier obéissant ». Ses coups pouvaient s'égarer de façon déplorable ; la victime choisie pouvait ne mériter ni le pal ni le scalp, être digne au contraire de tous les lauriers ; à travers elle, forme périssable, il atteignait le monstre invisible, le monument d'iniquité spirituelle qui opprimait son cœur et le cœur d'un grand nombre de ses pitoyables frères.

A coup sûr cette manière d'agir avait pour beaucoup des inconvénients sérieux. Cet amour de Dieu paraissait avec une allure assez peu charitable, et ce zèle de la Justice, qui fut vraiment la constante passion de Léon Bloy, semblait négliger un peu la vertu morale du même nom. Bien peu perspicaces serions-nous pourtant, si nous ne savions discerner ni cet amour ni ce zèle, dont Celui qui nous jugera tous a seul mesuré l'intensité ; et si nous ne comprenions que l'énoïmité même des violences verbales de Léon Bloy rendait celles-ci beaucoup moins dangereuses à ses ennemis qu'à lui-même. « Pamphlétaire » excité, envieux, haïeux, aigri ? Pas d'image plus menteuse. « Ma colère, disait-il, n'est que l'effervescence de ma piété », et ce mot est très véritable. Voyant sa propre vie comme un symbole de réalités plus hautes, et pour cela la donnant elle-même en spectacle, il estimait pouvoir traiter les hommes comme des signes et des figures où son art épelait la miséricorde ou l'indignation de Dieu.

« J'avais faim, et vous m'avez donné à manger. J'étais en prison, et vous êtes venu à moi... » Mais où donc Vous avons-nous vu en prison, et sommes-nous allés à Vous ?

Léon Bloy écrivait pour délivrer des âmes. Si ses violences ont indigné quelques justes qui ne l'ont ni connu ni compris, elles ont brisé les liens de bien des pécheurs, et il y a plus de joie au ciel pour un pécheur qui se repent que pour nonante-

neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence. « Il y en a qui demandent le baptême après m'avoir lu. Quelle sanction divine à mes violences ! » A ceux-là, par sa vie et par son œuvre, il avait fait « pressentir le mystère » des vérités surnaturelles, il avait manifesté le christianisme dans son antique simplicité, dans sa grandeur éternelle, dans l'absolu terrible et doux de ses divines exigences. « Ce n'est pas pour ire que je t'ai aimée », il pleurait — je le vois encore — en lisant cette parole du Seigneur à Angèle de Foligno, et cette autre de Ruysbroeck : « Ah ! si vous saviez la douceur que Dieu donne, et le goût délicieux du Saint-Esprit ». Poussé par sa vive foi au mystère de la communion des saints, il avait demandé à souffrir d'une manière exceptionnelle, tel un Job sur le fumier de la culture moderne, et il avait été exaucé.

La « scatologie » dont on se scandalise n'était qu'une manière à lui, assez singulière, d'outrager les grandeurs d'apparat où nous nous complaisons, et de se tenir séparé du monde : quelque chose comme la vermine de saint Benoît Labre, et en tout cas d'importance aussi secondaire. Il a toute sa vie haï l'injustice, aimé les pauvres et les abandonnés, espéré, avec quelle impatience ! la révélation de la Gloire de Dieu.

Il désirait ardemment le martyre, il s'y croyait destiné, il l'attendait sous les espèces d'une immolation sanglante et extraordinaire qui lui a été refusée, ce qui ne veut pas dire que le Père céleste ne lui a pas dispensé la grâce d'un martyre invisible, infligé par la triple angoisse du silence, où ses cris tombaient comme dans un gouffre, de la solitude et de la misère supportées pour l'amour de Dieu. Il est entré, conduit par les saints, dans les profondeurs surnaturelles de la Douleur, les grandes flammes qui circulent dans son œuvre sont comme des reflets de la béatitude des Larmes. « Notre misère inénarrable est de prendre sans cesse pour des figures ou des symboles inanimés les énonciations les plus claires et les plus vivantes de l'Écriture. Nous croyons, mais non pas *substantiellement*. Ah ! Les paroles de l'Esprit-Saint devraient entrer et se couler dans nos âmes comme du plomb fondu dans la gueule d'un parricide ou d'un blasphémateur. Nous ne comprenons pas que nous sommes les membres de l'Homme de douleur... Lorsque nous versons notre sang, c'est sur le Calvaire qu'il coule et de là sur toute la terre. Malheur à nous, par conséquent, si c'est un sang empoisonné ! Lorsque nous versons nos larmes qui sont le « sang de nos âmes », c'est sur le cœur de la Vierge qu'elles tombent et de là sur tous les cœurs vivants ».

Ames de poètes ou de prophètes, les âmes désignées pour parler au nom d'un grand nombre de morts ou de souffrants ne sont pas libres de récuser leur mandat. Le *Mendiant Ingrat* devait donner une voix aux impatiences et à l'agonie d'une multitude de pauvres et d'oubliés, qui frappaient à la porte de son âme. Sa terrible ironie devait dénoncer la bassesse du monde orgueilleux qui les écrasait. *Vae vobis divitibus, quia habetis consolationem vestram. Vae vobis, qui saturati estis, quia esurictis. Vae vobis, qui ridetis nunc, quia lugebitis et flebitis.* Le Seigneur a crié huit fois *malheur* contre les Scribes et les Pharisiens hypocrites. Chacun de nous, en la misère de cette vie terrestre, porte en soi la ressemblance de l'un des aspects multiples de la simple et unique Vérité. Dans un monde où l'homme a pris toute la place, et où l'admiration de soi-même, le decorum, les *convenances* et le soin de se conformer au siècle présent semblent le souci principal de beaucoup d'enfants de lumière, la mission de Bloy était de faire écho aux impropriétés de l'Évangile, et de rendre témoignage à Dieu en ne tenant compte de rien que de Dieu seul,

et d'ouvrir ainsi les yeux à bien des égarés, qui croyaient follement que l'Église du Christ s'occupe plus à assurer les possessions des riches que la consolation des pauvres. Pour s'acquitter d'une telle mission sans perdre la mesure, comme pour parvenir au plein équilibre intérieur des dons contrastants qui se heurtaient en lui, ne nous y trompons pas, et lui-même le savait bien, c'est la sainteté qui était strictement requise, l'héroïque armature de toutes les vertus. Et ce grand cœur indiscipliné savait surtout la désirer éperdument. « Voilà plus de trente ans que je désire le bonheur unique, la Sainteté. Le résultat me fait honte et peur. Il me reste d'avoir peluré, a dit Musset. Je n'ai pas d'autre trésor. Mais j'ai tant pleuré que je suis riche en cette matière. Quand on meurt, c'est cela qu'on emporte : les larmes qu'on a répandues et les larmes qu'on a fait répandre, capital de béatitude ou d'épouvante. C'est sur ces larmes qu'on sera jugé, car l'Esprit de Dieu est toujours *porté sur les eaux...* »

Voulez-vous entrevoir quelque chose des vrais sentiments que ce grand chrétien avait à l'égard de lui-même, lisez cette lettre admirable à Jean de la Laurencie :

« Cher ami, ma femme qui vous a vue aujourd'hui, me dit que vous m'attribuez le pouvoir de vous reconforter. Vous m'aviez écrit déjà des choses semblables et cela m'étonne toujours. Faut-il que les contemporains soient inexistants pour que vous pensiez avoir besoin de moi ! Quel besoin j'aurais moi-même de m'appuyer sur autrui ! Combien de fois l'ai-je essayé ! Combien de fois ai-je cru trouver des colonnes de granit qui n'étaient que cendre ou pis encore ! Et j'ai bien peur moi-même de n'être que cela.

» Le peu que j'ai, Dieu me l'a donné sans que j'y fusse pour rien et quel usage en ai-je fait ? Le pire mal n'est pas de commettre des crimes, mais de n'avoir pas accompli le bien qu'on pouvait. C'est le péché d'omission, qui n'est pas autre chose que le non-amour, et dont personne ne s'accuse. Quelqu'un qui m'observerait chaque jour, à la première messe, me verrait souvent pleurer. Ces larmes qui pourraient être saintes, sont plutôt des larmes très amères. Je ne pense pas, alors, à mes péchés, dont quelques-uns sont énormes. Je pense à ce que j'aurais pu faire et que je n'ai pas fait, et je vous assure que c'est très noir...

» Ne me dites pas que c'est le cas de tout le monde. Dieu m'avait donné le sens, le besoin, l'instinct — je ne sais comment dire — de l'Absolu, comme il a donné des aiguilles au porc-épic et une trompe à l'éléphant. Don extrêmement rare que j'ai senti dès mon enfance, faculté plus dangereuse et plus torturante que le génie même, puisqu'elle implique l'appétit constant et furieux de ce qui n'existe pas sur la terre et que, par elle, est procuré l'isolement infini. Je pouvais devenir un saint, un thaumaturge. Je suis devenu un homme de lettres.

» Ces phrases ou ces pages qu'on veut admirer, si on savait qu'elles ne sont que le résidu d'un don surnaturel que j'ai gâché odieusement et dont il me sera demandé un compte redoutable ! Je n'ai pas fait ce que Dieu voulait de moi, c'est certain. J'ai rêvé, au contraire, *ce que je voulais de Dieu*, et me voici, à soixante-huit ans, n'ayant dans les mains que du papier ! Ah ! je sais bien que vous ne me croirez pas, que vous supposerez je ne sais quel repli d'humilité. Hélas ! quand on est seul, en présence de Dieu, à l'entrée d'une avenue très sombre, on a le discernement de soi-même et on est mal situé pour s'en faire accroire ! La vraie bonté, la bonne volonté toute pure, la simplicité des petits enfants, tout ce qui appelle le baiser de la bouche de Jésus, on sait bien qu'on ne l'a pas et qu'on n'a vraiment rien à donner à de pauvres cœurs souffrants qui implorent le secours. C'est ma situation vis-à-vis de vous, cher ami. Sans doute je peux prier pour vous, je peux souffrir avec vous et *pour* vous, en essayant de porter un peu votre fardeau ; oui, mais la goutte d'eau puisée dans un calice du Paradis terrestre, il m'est impossible de vous la donner. J'ai senti aujourd'hui que j'avais le devoir de vous dire cela pour que vous ne comptiez pas trop sur une créature faible et douloureuse... »

Des yeux de l'âme, je revois sa dernière communion, faite avec un très humble amour, il y a sept ans, le jour de la Toussaint, dans sa pauvre chambre de malade, tandis qu'au loin

sonnaient les cloches de la grand'messe, et que par toute la terre l'Église chantait l'évangile des béatitudes. Trois jours après il mourait paisiblement. Plus loin dans le passé, je le revois le soir, entouré des siens, récitant le chapelet à genoux sur la terre, lentement, de cette voix basse et si distincte, avec tant de simplicité et tant d'amour, image inoubliable de foi et d'humilité ; je le vois, dans le crépuscule du matin, — à cette heure où le cœur, « non encore souillé des sales prestiges de la lumière, s'épanche vers les tabernacles tranquilles », — se rendant de son pas lourd et fatigué à la première messe, comme il le faisait chaque jour. Il vivait de la sainte Écriture, il récitait toutes les nuits l'office des morts.

«...Il faut prier. Tout le reste est vain et stupide. Il faut prier pour endurer l'horreur de ce monde, il faut prier pour être pur, il faut prier pour obtenir la force d'attendre.

» Il n'y a ni désespoir, ni tristesse amère pour l'homme qui prie beaucoup. C'est moi qui vous le dis. Si vous saviez combien j'en ai le droit et avec quelle autorité je vous parle.

» Vous connaissez les misères banales de la vie, mais vous ignorez la vraie Douleur, Vous n'avez pas reçu le vrai coup qui perce le cœur. Peut-être ne le recevrez-vous jamais, car très peu le reçoivent, quoique beaucoup prétendent l'avoir reçu...

» La Foi, l'Espérance, la Charité et la Douleur qui est leur substrat sont des diamants, et les diamants sont rares, vous l'avez appris. Ils coûtent fort cher, ne l'oubliez pas.

» Ceux-là coûtent la Prière qui est, elle-même, un inestimable joyau qu'il est nécessaire de conquérir. C'est rudimentaire et formidable...».

Je me rappelle la douceur et la tendresse de cet homme terrible, la merveilleuse hospitalité de ces pauvres, dans la maison de qui les ailes du miracle semblaient battre sans bruit. Oui, tout cela réparait devant moi. Cet imprévu, cet enjouement, cette simplicité vraiment chrétienne ; des puerilités parfois, des entêtements invincibles ; et quel dénouement ! et que d'angoisses ! Une foi massive et puissante, une confiance absolue en la Providence, un perpétuel recours à Marie.

« Ma Souveraine bien-aimée, je ne sais pas ce que c'est que de Vous honorer dans tel ou tel de Vos Mystères, selon qu'il fut enseigné par quelques-uns de Vos amis. Je ne veux rien savoir sinon que Vous êtes la Mère douloureuse, que toute Votre vie terrestre n'a été que douleur, douleur infinie, et que je suis un des enfants de Votre douleur. Je me suis mis à Votre service comme un esclave, je Vous ai confié ma vie temporelle et spirituelle pour obtenir par Vous ma sanctification et celle des autres. C'est de cette manière seulement, à ce titre seul, que je peux vous parler. Je manque de foi, d'espérance et d'amour. Je ne sais pas prier et j'ignore la pénitence. Je ne peux rien, et je ne suis rien qu'un fils de douleur. Je ne me connais au mérite, aucun acte vraiment bon qui puisse me rendre agréable à Dieu, mais je suis cela, un fils de douleur. Vous savez qu'autrefois, il y a plus de trente ans, obéissant à une impulsion qui me venait certainement de Vous, j'ai appelé sur moi toute la douleur possible. A cause de cela je me persuade que ma douleur, qui est grande et continuelle, peut Vous être offerte. Puisez dans ce trésor pour payer mes dettes et celles de tous les êtres que j'aime. Et puis, si Dieu le permet, donnez-moi d'être Votre témoin dans les tourments de la mort. Je Vous le demande par Votre très doux nom de Marie ».

Léon Bloy, a-t-on dit, a eu beaucoup « d'anciens amis ». Il a eu aussi beaucoup d'amis fidèles, dont quelques-uns doivent à ses prières et à ses larmes leur accession à la divine vérité. Ceux-là sont et seront toujours prêts à lui rendre témoignage. Ceux qui ont connu et aimé Bloy, et qui l'ont vu souffrir, ceux qui l'ont vu prier et mourir, savent la profondeur de sa vie surnaturelle, de son humilité, de sa pitié, de sa générosité, de son amour de Dieu. « Seigneur, je pleure très souvent, disait-il. Est-ce de tristesse en songeant à ce que

je souffre ? Est-ce de joie en me souvenant de vous ? » Ils savent que sa violence était la face inverse d'une charité battue par quelles tempêtes, et qui n'en pouvait plus.

Je comprends fort bien que pour certains esprits, à qui le vertige de tout abîme fut, grâce à Dieu, toujours épargné, le cas de Léon Bloy soit une énigme fort obscure. Mais, je ne puis que le redire ici, il y a des âmes périssantes qui cherchent la beauté dans les ténèbres, et sur lesquelles une apologeticque plus tranquille serait sans efficacité. La pure doctrine elle-même n'agirait pas sur elles, car leur raison est trop alanguie ou déséquilibrée ; elles s'imaginent que l'obéissance de la foi est incompatible avec les hardiesses de l'intelligence, ou avec les jeux et les franchises de l'art et de la beauté ; enfin la médiocrité d'un grand nombre de chrétiens les épouvante. Bloy, en clamant son dégoût de toute tiédeur, en criant sur les toits sa soif de l'absolu, en faisant voir et toucher la splendeur de la Foi, inspire à ces pauvres âmes le pressentiment de la gloire de Dieu. Mais rien n'agirait, en définitive, sans le secret de ce mendiant magnifique et vociférateur, je veux dire sans sa charité : c'est son amour de Dieu et des âmes qui emporte tout. Voilà ce qu'il ne faudrait jamais oublier quand on parle de lui.

JACQUES MARITAIN.



L'avenir de notre dette publique (1)

La dette belge a causé jusqu'ici bien des inquiétudes à tous ceux qui s'intéressaient aux finances publiques. Quand, à la fin de 1920, M. Delacroix quitta le pouvoir, elle atteignait 30 milliards, et les perspectives étaient particulièrement sombres. Notre budget clôturait en sérieux déficit, et les dommages de guerre devaient encore absorber 15 ou 20 milliards, si pas davantage ; nos espoirs d'indemnisation apparaissaient comme de plus en plus précaires.

Dans ces conditions, on peut encore s'estimer heureux de n'avoir aujourd'hui qu'un total de 41 1/2 milliards. Néanmoins, une dette de cette importance demeure réellement effrayante, surtout quand on se rappelle les chiffres d'avant-guerre. En outre, les sinistrés n'ayant pas encore été entièrement indemnisés, il faudra emprunter encore. Où nous arrêterons-nous ? Quelle sera la charge définitive du pays ? Question capitale à laquelle, nous nous hâtons de le dire, aucune réponse vraiment satisfaisante ne peut encore être donnée. Néanmoins, le problème présente un tel intérêt qu'il y a grand profit à en rechercher non la solution, mais les solutions possibles.

Notre dette publique aura une influence décisive dans le choix du niveau où sera stabilisé le franc. Chacun sait que le service d'intérêts devra être proportionné à la fortune et au revenu de la Belgique. Mais comme certains engagements sont libellés en monnaies étrangères, le cours du franc a lui-même une influence sur les charges de la dette. Les problèmes s'enchevêtrent, on le voit, il faut procéder par approximations successives, choisir une base et examiner ce qui surviendrait si elle était adoptée.

Le problème de notre dette publique ne se pose pas si nous partons du franc « dévalué » au cours actuel, et stabilisé à 25 centimes-or. L'État belge devrait 10 milliards de francs-or, et posséderait des éléments d'actif (créance allemande et chemins de fer) qui ramèneraient sa dette à 5 milliards au plus. La situation ne devient inquiétante, et ne se complique que si nous supposons le franc en hausse. Certains voient dans le poids de la dette un obstacle définitif à toute « revalorisation » du franc. Que faut-il penser de cette théorie ? Le plus simple est de chiffrer un essai d'application.

Nous nous proposons de voir aujourd'hui quelle serait la charge de notre dette si le franc était stabilisé définitivement à 50 centimes-or, c'est-à-dire sous le régime du dollar à 10,40 francs. La Belgique

(1) Cet article était écrit avant la conférence financière qui vient de se tenir à Paris. Les décisions ne modifient pas sensiblement les données du problème.

« ODEOLA »



EST UN ENSEMBLE
MERVEILLEUX QUI
RÉUNIT LES QUALITÉS
LES PLUS PRÉCIEUSES
AUX QUELLES ONT AI
PU ATTEINDRE EN
FAIT D'APPAREILS
PNEUMATIQUES.
IL EST INCOMPARA-
BLE PAR SA CON-
STRUCTION ET PAR
SON RENDEMENT AR-
TISTIQUE.

TÉL. : B. 28586

Magasins de Vente : 14, rue d'Arenberg, 14, Bruxelles

Simonet Deanscutter
Joailleurie - Orfèvrerie - Horlogerie

GRANDS PRIX
Lège - 1905
Bruxelles 1910
Gara 1913.

72 Rue Couderberg
M^{rs} de la Cour
Bruxelles

Crédit Général Liégeois

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 90.000.000

Réserves : 20.250.000

Succursale de Bruxelles

68, Rue Royale et 35, Rue des Colonies

BUREAUX :

« BRUXELLES-MARITIME », 30, Place Saintelette.
VILVORDE, Rue de Louvain.

Ne conservez pas votre argent sans lui faire produire un intérêt, même si vous en prévoyez l'emploi dans un délai prochain. Placez-le à court terme au CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS, qui bonifie actuellement :

en compte de QUINZAINE : (préavis de 3 jours)	5,00 %
en compte à UN MOIS : (préavis de 3 jours avant le 15)	5,00 %
en compte de SIX MOIS : (au 5 ou au 20 du mois)	5,25 %
<i>avec facilité de retrait anticipé :</i>	
1 ^o) après le cinquième mois	5,20 %
2 ^o) après le quatrième mois	5,15 %
3 ^o) après le troisième mois	5,10 %
4 ^o) après le deuxième mois	5,05 %
5 ^o) après un mois	5,00 %

Ces placements temporaires, très avantageux, peuvent être faits par sommes rondes : 500 Frs minimum et multiples de 500 Frs

PARQUETERIE

DE LUXE ET ORDINAIRE

SYSTEMES HYDROFUGES

sur Carreaux spéciaux et sur Béton

PARQUETS MASSIFS sur Gitages

Téléph. : 32194

PARQUETS TAPIS

USINE A VAPEUR

BUREAUX et ATELIERS : 9, Rue Saint-Hubert, 9

Rond Point de l'Avenue de Tervueren (Cinquantenaire)

TAPIS

Battage -- Nettoyage -- Teinture -- Désinfection

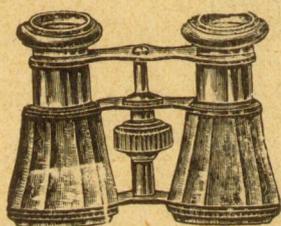
JN ET JH TOBY FRÈRES

Direction et Usine : 2-4-6, rue Louis Hap

Téléphone : 324,96

ETTERBEEK-BRUXELLES

Maison du Lynx



rue de la
Bourse, 34 BRUXELLES

Lunetterie — Optique — Jumelles
Baromètres — Faces à main
Articles de Luxe et ordinaires

Exécution soignée des ordonnances
de Messieurs les Médecins-Oculistes

LIVRES, JOURNAUX, REVUES & PÉRIODIQUES
ANGLAIS & AMÉRICAINS

ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET EN BELGIQUE CHEZ

W. H. SMITH & SON

ENGLISH BOOKSHOP

LES MEILLEURS DICTIONNAIRES
ET MÉTHODES POUR L'ÉTUDE DE
: LA LANGUE ANGLAISE : :

SERVICE D'ABONNEMENTS ET
INSERTION D'ANNONCES DANS
TOUS LES JOURNAUX ANGLAIS

SPÉCIALISTES EN GRAVURES

78; RUE DU MARCHÉ-AUX-HERBES — BRUXELLES

LE GLOBE. A. DE STAERCKE, 3, Avenue Louise, Bruxelles

VOYAGES DE NOCES, PARTICULIERS ET POUR GROUPES. — Organisation à forfait de 1^{er} ordre

L'ALGÉRIE — LA COTE D'AZUR — L'ITALIE

Pour faciliter le transfert d'argent nous émettons le **GLOBE-TICKET-HOTEL** vous assurant des séjours dans les meilleurs hôtels aux tarifs ordinaires de ces hôtels.

Renseignements et tarifs d'hôtels en nos bureaux.

A LA VIERGE NOIRE Bruxelles

Coin des rues Ste-Catherine et de la Vierge Noire

CHOIX INCOMPARABLE
DE

Vêtements pour Hommes et Enfants

COUPE IRREPROCHABLE

PRIX MODÉRÉS

Rayon spécial de Vêtements sur mesure

VÊTEMENTS DE TRAVAIL, COLLÈGES, PENSIONS,
ADMINISTRATIONS

LIVBÉES

Succursales à ANVERS, TOURNAI et CHARLEROI

Grand Cremant du Château des Cheminières

Médailles d'Or, Grands Prix, etc. aux Expositions

Provenant des cépages sélectionnés des meilleurs crus
de Champagne cultivés dans le vignoble des Cheminières

Nouveau Prix-Courant

par suite de la baisse des Prix

La bouteille champenoise de 80 centilitres :

12 Bouteilles . . fr. fr. 82,75 rendu Jeumont

24 Demi-Bouteilles fr. fr. 98,60 » »

Caisse d'essai - 4 Bouteilles fr. fr. 27,75 » »

emballage compris.

(Demi-doux, demi-sec, Dry et Brut)

Seuls les simples droits de régie (0,14 fr. par bouteille), les frais de port, de douane, taxe de transmission belge sont à la charge du client.

S'adresser à M. Félix DOCHAIN, 245, Chaussée de Gilly
à Couillet (Belgique);

soit à M. DOCHAIN-DEFER, Elysée Building, 56, Rue du
Faubourg St-Honoré, Paris;

ou 4, Rue d'Aguesseau, Paris.

plierait-elle sous le faix, ou supporterait-elle si aisément le fardeau que l'on puisse proposer une stabilisation monétaire à un taux plus élevé ? Telle est la question que nous allons brièvement étudier ici.

Tout d'abord, n'oublions pas que la dette belge aura des raisons de s'accroître encore. Nos dommages de guerre ne sont pas entièrement liquidés. Mais l'Exposé Général du Budget pour 1925 nous apporta récemment une excellente surprise : les dommages à la propriété privée n'absorberont plus une somme supérieure à 1 1/2 milliard, et le domaine public sera remis entièrement en état avec quelque 300 millions.

Les budgets extraordinaires, de leur côté, vont nous forcer encore à emprunter ; ils absorbent actuellement un demi-milliard chaque année. Mais, en principe, un budget extraordinaire ne doit contenir que des dépenses d'outillage, des dépenses productives. Elles doivent rémunérer les capitaux empruntés, directement par leurs revenus, ou indirectement par le perfectionnement de l'équipement du pays. Quoique de grands progrès aient été réalisés depuis quatre ans, nous devons reconnaître que le budget extraordinaire de la Belgique n'est pas encore en règle avec les exigences d'une saine administration financière ; trop de dépenses improductives y figurent encore. Nous pouvons espérer que le gouvernement saura achever la réforme de ce budget. Une fois acquis ce résultat indispensable, il ne faudra plus s'inquiéter des emprunts pour les travaux de premier établissement.

Retenons, par conséquent, que notre dette contractée ou virtuelle (pour dommages de guerre) doit dépasser quelque peu 43 milliards de francs-papier, dont 10 milliards représentent notre dette extérieure. Mais la Belgique, en face de ce passif impressionnant, possède un actif qui n'est pas négligeable.

Parlons tout d'abord de la créance allemande. Évidemment, elle ne peut être évaluée avec exactitude. Les annuités du plan Dawes sont variables ; nous ignorons le taux d'intérêt auquel on doit les escompter, et le cours du change où notre part sera introduite en Belgique. On considère comme admissible le total de 40 milliards de marks-or, dont 8 %, soit 4 milliards de francs-or, reviendraient à la Belgique. Celle-ci, ayant touché actuellement la moitié de cette somme, disposerait encore d'une créance de 2 milliards. D'autre part, nous avons supposé le dollar stabilisé à 10,40 francs, mais ce ne serait qu'au bout de plusieurs années. D'ici là, nous rapatrierions l'indemnité à un taux beaucoup plus favorable, surtout en ce qui concerne le solde de notre priorité. Nous admettrons ici une conversion au taux moyen de 15,50 fr pour un dollar, ce qui nous donne 6 milliards de francs-papier pour 2 milliards de francs-or.

Ce calcul nous indique la valeur actuelle de notre indemnité, c'est-à-dire la somme dont l'annuité allemande peut assurer l'intérêt et l'amortissement. Mais la Belgique, à partir de 1924, a pris à sa charge l'intérêt de toute sa dette de réparation ; elle pourra donc consacrer à l'amortissement tout ce qu'elle recevra de l'Allemagne. Des déductions semblables à celles que nous avons faites plus haut montrent qu'en agissant ainsi, elle réduira sa dette de 8 milliards de francs-papier.

En outre, d'après des accords conclus en 1924, l'Allemagne s'est engagée à payer 247 millions de marks-or à la Belgique en compensation des restitutions non effectuées ; nous évaluerons cette nouvelle créance à 1 milliard de francs-papier.

L'Etat belge possède aussi un domaine public productif qu'il ne faut pas sous-évaluer. Ses chemins de fer étaient portés dans ses comptes, en 1914, pour près de trois milliards, mais ils ne les valaient pas. En égard aux améliorations apportées depuis la guerre, nous leur accorderons la valeur de 2 1/2 milliards de francs-or. C'est le capital qu'ils devront rémunérer ; on sait qu'ils interviennent actuellement pour près de 200 millions dans le service de notre dette. Les postes, télégraphes et téléphones, les rivières et les canaux qui produisent actuellement 40 millions environ, devraient rémunérer un capital d'un demi-milliard ; les domaines et le portefeuille valent également un demi-milliard. L'ensemble du domaine productif appartenant à l'Etat peut être évalué à 3 1/2 milliards de francs-or, ou 7 milliards de francs-papier.

Notons enfin que la hausse du franc jusqu'à 50 centimes-or diminuera de 5 milliards la contre-valeur de notre dette extérieure.

L'Etat belge possède enfin deux éléments d'actif que nous porterons pour mémoire ; leur valeur échappe actuellement à toute estimation. Ce sont d'abord les six milliards de marks repris après l'armistice. Le gouvernement avait ébauché, il y a trois ans, une convention de reprise qui eût été fort acceptable pour nous ; il semble qu'elle nous aurait donné plus de 4 milliards de francs-papier. Les pourparlers ne purent aboutir, les Réparations ayant privilège sur

tout versement allemand. Mais aujourd'hui que l'on peut prévoir que les Réparations n'épuiseront pas toujours la capacité de paiement de l'Allemagne, il reste quelque espoir de retirer quelque chose de cette créance.

Il y a enfin les biens allemands, dont la liquidation se poursuit avec une sage lenteur, et au sujet desquels on n'a publié aucun détail.

Nous porterons tout cela pour mémoire ; ce sera une réserve ou une compensation pour les déconvenues qui nous surviendraient par ailleurs. Le passif définitif de la Belgique s'établirait dès lors comme suit :

PASSIF NET DE L'ETAT BELGE (en milliards de francs)		
Sa dette :	contractée actuellement	41 1/2
	envers les sinistrés	1 1/2
	Total	43
Contrepartie (le franc étant stabilisé à 0 centimes-or)		
	Annuités allemandes	8
	Versement de l'Allemagne en compensation des restitutions non effectuées	1
	Domaine productif	7
	Réduction de la dette extérieure	5
	Total	21
	DETTE DÉFINITIVE :	22

Le passif net de la Belgique s'établirait donc à 22 milliards de francs-papier, ou 11 milliards de francs-or. Excéderait-il nos forces ? Posons nettement les termes du problème.

La fortune de la Belgique se montait à 51 milliards en 1914 ; mais l'or a perdu actuellement un bon tiers de sa valeur, si bien que la Belgique, dans un état de richesse semblable à celui de 1914, vaudrait 80 milliards de francs-or. Nous avons montré ailleurs qu'effectivement, à l'heure présente, la richesse de la Belgique devait être équivalente à celle d'avant-guerre. Pour évaluer l'hypothèque que constitue une dette, il faut la faire porter non seulement sur l'actif réel de la nation, mais aussi sur les titres de rente conservés à l'intérieur du pays. Dans notre hypothèse, notre dette intérieure serait de 9 milliards de francs-or ; l'hypothèque dont serait grevée notre fortune nationale atteindrait donc 12 1/2 %.

Une telle charge ne dépasse certainement pas ce que nous pouvons supporter, d'autant plus que la dette extérieure est minime. Avant la guerre, la dette française représentait près de 10 % de la fortune du pays, celle de l'Angleterre 7 % environ. Si l'or devait retrouver son ancienne valeur (éventualité possible mais non certaine), la dette belge représenterait 18 % de notre actif. La charge deviendrait plus lourde, sans devenir cependant insupportable. Nous devons en effet faire intervenir ici deux considérations.

Il existe un service d'amortissement, qui dès maintenant rembourse 200 millions chaque année ; les fonds lui sont fournis par les ressources ordinaires de l'Etat. En dix ans, nous amortirons ainsi, grâce au jeu de l'intérêt composé, plus de 2 1/2 milliards, et en vingt ans 7 milliards environ.

En second lieu, nous pouvons compter sur un accroissement continu de la richesse nationale. Cet accroissement, par l'épargne, est pour les nations modernes une nécessité absolue. La Belgique économisait avant la guerre plus d'un milliard chaque année ; actuellement son épargne est très considérable encore, et dépasse les chiffres généralement admis. Helfferich a calculé que la fortune de l'Allemagne était passée en moins de 20 ans de 200 à 300 milliards de marks. La Belgique avait bénéficié d'un progrès comparable à celui de l'Allemagne ; sous peine de périr, elle en reprendra la cadence.

Nous concluons. Le problème de notre dette publique ne se pose pas si le franc devait se stabiliser au cours actuel ; il ne devient pas insoluble si l'on suppose le franc hissé jusqu'à 50 centimes-or. Quant à l'impôt sur le capital, ou la réduction forcée de l'intérêt servi aux dettes d'après guerre, ils ne devront même pas être envisagés. Il suffira de rester fidèle aux principes adoptés dès maintenant par le gouvernement ; ils assureront la réduction du passif de l'Etat dans la mesure et dans les délais convenables. L'amortissement régulier et les versements de l'Allemagne allégeront nos charges ; la diminution du taux de l'intérêt concourra au même but, tandis que la hausse du franc permettra de nous acquitter à moins de frais du service des emprunts extérieurs.

On a pu craindre que le problème de la dette ne nous accule à des solutions héroïques, et à des expédients hasardeux ; il semble bien aujourd'hui qu'il suffira d'une énergie clairvoyante. F. BAUDHUN.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

L'A. C. J. B. F.

L'A. C. J. B. — en tétragramme — a dû ressentir une vive joie et n'a pu se défendre d'un sentiment de légitime fierté en se voyant citer à l'ordre du jour de la catholicité par Sa Sainteté Pie XI dans le Consistoire de Noël, où le Saint Père s'est plu à reconnaître, à la face de l'Église, dans cette organisation d'action catholique, un puissant sujet de consolation, au milieu de toutes les amertumes de l'heure présente. Nous tenons à en féliciter M. le chanoine Brohée, M. l'abbé Picard, M. Giovanni Hoyois en leur exprimant le vœu que leur vaste Association justifie de plus en plus la confiance que le Pape place en elle et réalise toutes ses espérances.

Et voici que, à l'A. C. J. B. la Fédération des Femmes catholiques Belges (F. F. C. B.) a suscité une sœur, il y a un peu plus d'un an, l'A. C. J. B. F., — en pentagramme — l'Association Catholique de la Jeunesse Belge Féminine, que nous désirons signaler aujourd'hui à l'attention sympathique de nos lecteurs.

Il ne se pouvait pas que l'émancipation intellectuelle de la jeune fille n'eût pas son retentissement dans la sphère des Œuvres. A côté de l'armée des jeunes hommes qui se sont croisés pour maintenir, garder ou rendre la Belgique au Christ, se lèvent les bataillons de jeunes filles, enflammées d'une même ardeur, éprises du même idéal, arborant le même drapeau, se réclamant de la même devise et du même programme en l'adaptant à leur condition particulière.

Il faut qu'on le sache : il n'y a pas dans les rangs de la jeunesse féminine que des extravagantes de la mode et des enragées des danses exotiques. Il n'y a pas que des poupées hystériques parmi les émancipées de l'intelligence et les adeptes de la culture. Au sein du monde, le Christ compte des apôtres qui veulent être les collaboratrices du sacerdoce et se dévouer corps et âme à la rédemption de leurs sœurs. Elles se sont groupées sous la présidence de M^{lle} Ch. de Hemptinne, la petite nièce de la vénérable comtesse Anne de Meeus, fondatrice des Dames de l'Adoration perpétuelle et de l'Œuvre des Églises pauvres Héritière de l'esprit apostolique de sa grand'tante, la jeune présidente de l'A. C. J. B. F. saura faire fructifier magnifiquement ce glorieux patrimoine.

Elle a trouvé d'ailleurs dans tous les diocèses d'habiles et ferventes coopératrices, et chez tous les directeurs diocésains de la F. F. C. B., dont l'A. C. J. B. F. constitue la Section des Jeunes, des conducteurs aussi prudents que dévoués : M. le chanoine Cochetoux pour Bruxelles, M. l'abbé Croegaert pour Anvers, M. le chanoine Wathélet pour Liège, M. l'abbé Baert pour Gand, M. le chanoine De Meester pour Bruges et M. l'abbé Maistriaux pour Namur.

Les Secrétariats diocésains embrassent donc jusqu'à présent dans leur sphère d'activité les deux sections : la F. F. C. B. et l'A. C. J. B. F., en attendant, sans doute, la pleine autonomie de celle-ci, elle est encore rattachée à la Fédération par M^{me} Lutens-Woeste, déléguée auprès des jeunes.

Jusqu'il y a quelques mois l'activité de ces nouveaux groupements, frères des puissants bataillons de l'A. C. J. B., s'exerçait assez silencieusement et avait presque échappé à l'attention publique, lorsque, en juillet 1924, on vit accourir à la *Domus Pacis* de la rue Traversière, 22, Bruxelles, trois cents déléguées, Wallonnes et Flamandes, jeunes filles de la campagne et jeunes filles de la ville, qui venaient tenir leur premier Congrès et affirmer, à travers toutes les différenciations de leurs conditions sociales, l'unité foncière du sentiment catholique qui les anime. Le compte-rendu de ces assises vient de paraître et il nous est permis aujourd'hui de définir ce mouvement.

Et quelle est donc la passion qui soulevait cette jeunesse, l'arrachait aux délassements de la famille, aux projets d'excursions ?

Ce qui les a ravisés, me semble-t-il, la pensée qui les domine, c'est que la vie ne vaut pas d'être vécue si on ne la donne pas à une grande cause, si elle ne s'illumine pas des clartés d'en haut, si elle n'allume pas sa flamme au foyer divin, et pour tout dire en un mot, si elle n'est pas consacrée au Christ. Est-ce qu'il y a une beauté qui vaille celle de l'Homme-Dieu, un amour qui puisse rivaliser avec celui de son Cœur ? Est-ce qu'il y a un autre Sauveur de l'humanité ? Qui donc,

sinon Lui, peut laver toutes les souillures, panser toutes les plaies, absoudre tous les crimes, relever toutes les faiblesses, réhabiliter toutes les déchéances, réparer toutes les ruines ?

A Lui la Belgique féminine. Nous irons à nos sœurs, les petites, les humiliées, les égarées, nous remplirons auprès d'elles l'office d'apôtres et nous les ramènerons radieuses au giron des éternelles tendresses.

Élargissant la définition de l'Action Catholique pour mieux l'adapter à l'A. C. J. B. F., elles définissent ainsi leur objectif : mouvement de redressement, intégralement catholique, qui vise à obtenir de tous ses membres une vie logiquement catholique, ainsi qu'une action d'apostolat direct plus ou moins intense, par la prière, l'exemple, l'action, au service de l'autorité ecclésiastique et sous sa direction, suivant les nécessités de circonstances et de milieu.

La formule est massive mais elle dit tout. Le programme du tri-duum d'études (19, 20, 21 juillet 1924) tenait en trois mots : Piété, Étude, Action, qui sont depuis longtemps la devise de l'A. C. J. B.

Je recommande chaleureusement la lecture et la méditation de ces cent pages qui livrent le secret de l'apostolat féminin à tous les degrés, dans tous les domaines. Sur la vie eucharistique, source mystérieuse de toute activité surnaturelle auprès des jeunes — et de ceux qui veulent le rester — sur l'éducation liturgique merveilleusement féconde, sur l'organisation des Cercles d'Études féminins, les sujets à y traiter, les méthodes à suivre, sur l'action des Jeunes auprès des enfants et des Jeunes filles auprès des enfants et des Jeunes filles auprès des Jeunes : le compte-rendu que je signale (en vente aux divers secrétariats diocésains), constitue avec les rapports présentés, l'analyse des conférences, les exercices pratiques, c'est-à-dire les discussions, avec les listes bibliographiques, un répertoire d'une riche documentation, ou plutôt un *directoire* étonnamment pratique.

J'ai particulièrement goûté les avis et directives concernant l'art des arts, celui de catéchiser les petits, de leur verser goutte à goutte le lait de la doctrine, le secret de leur initier à la liturgie, de leur donner l'intelligence de la messe et de leur apprendre la plus nécessaire de toutes les sciences, celle de la prière.

Ce qui peut devenir aussi le Cercle d'études intelligemment conduit habilement gradué, ce qu'il peut fournir de lumière, de réconfort et d'énergie, étonnera pas mal de lecteurs et de lectrices et leur découvrira un monde nouveau.

Mgr Legraive clôtura le Congrès par une de ces allocutions onctueuses et pénétrantes dont il est coutumier, avec un rare bonheur d'opportunité il évoqua les noms de deux femmes qui furent d'extraordinaires instruments de la Providence, M^{lle} Tamisier qui est l'inspiratrice obscure des Congrès eucharistiques et M^{me} Anne de Meeus, que je citais plus haut en rappelant ses titres à la reconnaissance de l'Église. Ah ! ce qui peut une faible femme, dans les mains toutes puissantes de Dieu !

De cette extension de l'A. C. J. B. aux jeunes filles, comment ne pas nous réjouir ? Si la séduction féminine exerce tant de ravages et perd tant d'âmes, comment ne pas saluer avec une émotion de gratitude ces jeunes femmes au cœur viril, qui surmontant la frivolité de l'âge et se détournant des vains appâts du monde, mettent au service du Christ, pour le salut des âmes, la grâce de leur printemps, l'élan de leur sensibilité, les richesses de leur culture, l'enthousiasme de leur foi et l'ardeur épurée de leur charité !

J. SCHYRGENS.



ANGLETERRE

La critique de la politique française

D'après un article du capitaine C. E. Loseley : La politique française et ses critiques anglais, dans THE NINETEENTH CENTURY AND AFTER.

A tort ou à raison, la France n'a pas modifié sa politique depuis la fin des hostilités. A tort ou à raison, la Grande-Bretagne a changé la sienne plus d'une fois.

Lors de la discussion des conditions de paix, les Alliés étaient nettement d'accord sur les deux points cardinaux suivants :

- 1) Qu'on doit chercher à rendre une guerre de revanche impossible;
- 2) Que l'Allemagne doit réparer dans la pleine mesure de ses moyens des dommages dont elle est seule responsable.

Accord complet quant au but à atteindre. Pourtant, dès le début les représentants des États-Unis et de l'Angleterre firent comprendre qu'ils ne pouvaient accepter les desiderata français qui avaient pour objet de garantir la sécurité française contre une nouvelle invasion. La France craignait une guerre de revanche. On lui répondait en l'assurant qu'on voulait rendre toute guerre future impossible.

La France proposait comme garanties contre une nouvelle agression germanique :

1° L'occupation par les Alliés d'abord, par la Société des Nations plus tard, des têtes de pont sur la rive gauche du Rhin et la démilitarisation des deux rives du fleuve ;

2° Une alliance défensive entre la France, l'Angleterre et l'Amérique.

A vrai dire, il est difficile aujourd'hui de comprendre pourquoi ces propositions n'ont pas été acceptées à l'époque. Elles auraient rendu une nouvelle guerre impossible et la France aurait pu diminuer son armée de moitié. Il est à relever que la France n'insistait pas sur une occupation permanente de la vallée rhénane, ni sur une occupation permanente française des têtes de pont.

L'occupation décidée en fin de compte n'était pas une garantie au point de vue militaire et n'a été que de peu d'utilité du point de vue « réparations ».

Pourquoi la France signa-t-elle le traité sans avoir obtenu les garanties définitives de sécurité qu'elle cherchait ? Sans doute parce que des personnages éminents, de brillants représentants de ses fidèles et loyaux alliés, qui eux aussi étaient intéressés à prévenir une nouvelle guerre, entouraient les représentants de la France. « Probablement elle ne se rendit pas compte qu'il viendrait inéluctablement un temps quand ils ne seraient plus alliés, quand des intérêts nettement divergents les sépareraient d'elle. Une chose était en tous cas certaine : ils étaient cosignataires et garants du traité. Aucun doute, ne fût-ce qu'un moment, n'était possible au sujet de leur bonne foi ». La Société des Nations à venir, S. D. N. qui faisait partie du Traité, n'était-elle pas enfin une Société d'Alliés ? — La France signa.

Ce fut une faute. Si elle s'était tenue avec ténacité à ses premières propositions, elle eût vraisemblablement obtenu gain de cause. De fait, la sécurité « collatérale » qu'elle obtint n'était pas du tout de la vraie sécurité.

Deux accusations peuvent être formulées à l'adresse de l'Angleterre dans ses rapports avec la France, accusations qui ne sauraient être réfutées qu'avec une certaine difficulté :

1° Que, lorsque le danger militaire passé, il fut devenu clair qu'en poursuivant la tâche entreprise l'Angleterre se heurtait à des difficultés économiques, elle hésita, tergiversa et changea de tactique, ne se rendant pas compte qu'elle allait exposer la prochaine génération au même danger.

2° Qu'elle continua à lutter, en même temps que son alliée, contre une menace commune à elles deux, aussi longtemps que le péril menaçant l'Angleterre restait évident; mais refusa de se considérer comme moralement obligée de maintenir l'alliance, aussi longtemps que le même danger menacerait son alliée.

Si même ces accusations ne sont pas justifiées, nous devons nous souvenir que ceux des actes de la France auxquels on trouve à redire ont été certainement provoqués, en partie tout au moins, par la conviction qu'elles l'étaient. L'Angleterre faisait l'impression d'être arrivée à la conclusion que les circonstances avaient radicalement changé depuis la guerre ; que les véritables intérêts anglais ne s'accordaient plus avec les objets que les Alliés s'étaient fixés ; que les Anglais inclinaient à adopter une ligne de conduite dictée par leurs besoins immédiats au préjudice du plan commun d'action.

S'il peut être prouvé qu'il y eut de leur part pareil changement d'attitude, toutes actions isolées estimées par la France nécessaires sont justifiées, même si incidemment et provisoirement elle heurta par là les intérêts britanniques immédiats.

Il est même inutile de parler de changement de front et de changement d'attitude. Il suffit qu'il se soit produit un changement dans l'atmosphère générale paraissant justifier les appréhensions de la France que dans une guerre future elle aurait seule à supporter le choc.

Pour les réparations, la situation est analogue. Les intérêts de la

France sont restés les mêmes, aussi son attitude ne s'est pas modifiée. Les intérêts anglais se sont modifiés ; d'où changement de l'attitude anglaise.

Que si l'on réplique que l'accord récent de Londres a démontré la bonne foi anglaise, cela n'est pas exact. La France a obtenu conférence et accord, en se saisissant du seul gage qui lui restait. « Si elle n'était pas entrée dans la Ruhr, ni l'Angleterre, ni l'Allemagne n'eussent lutté avec un enthousiasme digne de louanges pour arriver à s'entendre. »

Dans la question des réparations, la France a déployé — avec succès — beaucoup de ténacité. Est-il probable qu'elle en montre moins dans une question bien plus importante pour elle, celle de la sécurité ? Elle reviendra sûrement à ses propositions primitives ou à quelque chose d'approchant. Il serait à désirer que l'opinion anglaise comprît l'énorme importance pour elle de cette question ; cela pourra faciliter une solution. Autrement, rien d'étonnant si elle adopte une ligne d'action indépendante ; et alors il ne servira plus tard à rien de récriminer.

Il ne faut pas croire que, parce que M. Herriot est allé à Genève, il soit prêt à un suicide politique en négligeant les droits du peuple français à une sécurité « tangible ». Mais si la Société des Nations pouvait inventer un mécanisme protégeant les têtes de pont sur le Rhin contre toute agression venant de l'Est, nul doute que la France ne s'en contentât. Peut-être est-ce là le rêve de M. Herriot ?

Rappelons-nous, d'autre part, ce qui se produisit après le Traité de Versailles. Un beau matin on apprit que l'Amérique refusait de ratifier ce Traité. Pour la France, le coup fut terrible. La considération principale sur laquelle elle basait tous ses calculs, la sécurité que lui offrait la présence de l'Amérique dans la Société des Nations s'évanouissait. Car qu'était la Société des Nations sans l'Amérique ? Sa politique changea depuis lors. Elle avait bien son alliée anglaise, mais elle se dit qu'elle devait surtout compter sur elle-même. Oui, il est vrai qu'aujourd'hui encore la France est un « camp armé » au milieu de l'Europe. Mais quel est l'homme qui, ayant pesé sa situation si difficile, dira qu'elle eût pu agir autrement ?

Pour ce qui est de l'Angleterre, les premières divergences de vues surgirent sur la question des réparations. On s'aperçut bientôt que le problème se compliquait d'une considération d'abord imprévue. L'opinion s'accrédita bientôt en Angleterre que le commerce britannique souffrirait plus des difficultés inhérentes au prélèvement de l'argent des réparations, que le Trésor britannique ne gagnerait en persistant à caresser l'espoir de tirer quelque chose de l'Allemagne. Pour la France, la question se posait tout différemment. Aussi la froideur manifestée dans cette question par un des deux pays à l'égard des intérêts de l'autre n'a-t-elle pas peu contribué à irriter l'opinion.

En fin de compte ceux des hommes d'Etat français qui faisaient de la politique réaliste arrivèrent à la conclusion qu'il n'y avait plus à compter sur l'Angleterre. Du reste, certains critiques anglais n'avaient-ils pas représenté une résurrection de l'Allemagne comme favorable aux intérêts de l'Angleterre ? N'avaient-ils pas fait allusion

la possibilité d'une alliance anglo-allemande ? Où était la garantie que dans quelques années de pareilles conceptions ne guideraient pas la politique britannique ?

Nous voici arrivés à la Ruhr, conséquence logique des événements résumés plus haut. La politique de la Ruhr fut imposée à la France, non pas choisie par elle de propos délibéré. L'Angleterre refusa d'agir dans une question où l'inactivité était dans son intérêt. La France se décida à agir — et le fit avec succès. Son action intéressa l'Allemagne comme l'Angleterre à voir le problème résolu au plus tôt ; résultat : le récent accord. Cela paraît un jugement bien sévère sur la politique anglaise ; mais il est juste.

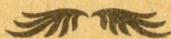
A supposer que jamais la France ait pensé à poursuivre une politique rendant impossible le relèvement économique de l'Allemagne, ce serait là une preuve nouvelle, combien il serait fou et dangereux de l'abandonner à elle-même. Il est invraisemblable du reste que ses hommes d'Etat aient conçu de pareils projets. L'épisode de la Ruhr montre pourtant qu'ils se considérèrent tenus, le cas échéant, à adopter pour la sécurité de leur pays telles mesures qu'ils estimeront nécessaires, sans se préoccuper des embarras causés par là au reste de l'Europe.

En conclusion, il est permis d'émettre l'avis que l'occupation de la Ruhr, simple symptôme d'une situation troublée, ne se serait pas produite, si la Grande-Bretagne avait adopté envers la France une politique plus conséquente et plus directe, politique ne perdant pas de vue la nécessité pour la France de baser sa politique sur ces deux faits : sa frontière exposée à l'invasion, sa population numériquement faible.

Car, c'est une folie aveugle, sinon hypocrite, que de prétendre s'attendre à sa coopération, sans avoir ces deux considérations toujours présentes à l'esprit.

Somme toute, il est certes préférable pour d'anciens alliés d'éviter toute action indépendante ; mais pour cela il convient de montrer qu'on se rend bien compte : a) qu'une guerre n'est pas nécessairement finie du jour où les hostilités sont terminées ; b) que la vraie loyauté demande le maintien d'une alliance aussi longtemps que la source d'où surgit naguère le danger commun continue à être dangereuse pour qui que ce soit des Alliés.

C'est là un axiome. Mais à ce point de vue peut-on dire que l'attitude anglaise à l'égard de la France s'est toujours conformée à ce principe ?



ESPAGNE

Quatorze mois de dictature

D'après un article de M. Antoine : Quatorze mois de dictature en Espagne, dans LE CORRESPONDANT du 10 décembre 1924.

La question du régime devant succéder à celui de Primo de Rivera est nettement posée ; les journaux de droite et de gauche la discutent librement, quitte à voir de temps en temps de grandes colonnes blanches remplacer les articles par trop audacieux.

Le 13 septembre 1924 était l'anniversaire de la démonstration militaire, qui, par une sorte de coup de force, reçut le pouvoir dictatorial des mains du Roi. L'Espagne était alors certainement malade ; l'intervention chirurgicale eut lieu ; ses résultats furent d'abord excellents. L'erreur fut de considérer l'état de convalescence consécutif à cette opération comme durable, sinon même définitif.

Rien ne semblait prédestiner particulièrement Primo de Rivera à se poser en sauveur de la patrie, à la tête du corps des officiers. Il avait naguère préconisé dans ses discours l'abandon du Maroc, et s'était même attiré à cette occasion une disgrâce prolongée. La situation anarchique de la Catalogne, dont il venait d'être nommé capitaine-général, le décida à passer des paroles aux actes. D'abord fixé au 15, le coup d'Etat eut lieu dans la nuit du 12 au 13 septembre. L'état de siège était proclamé dans toute la Catalogne. Après une résistance plus que molle, le Conseil des Ministres préféra se retirer, et le Roi appela aux affaires un directoire composé de huit généraux et d'un amiral et présidé par Primo de Rivera.

Alphonse XIII a, dans une interview donnée au *Daily Mail*, protesté contre les racontars qui prétendaient que le coup d'Etat avait été son œuvre personnelle.

Les Cortès furent dissous, la censure établie ; le Directoire gouverna à coups de décrets, qui, à l'heure actuelle, présentent une littérature considérable. Certains de ces décrets abordaient des problèmes d'importance bien minuscule : défense de s'arrêter et de s'assembler sur la voie publique (de guerre lasse, ce décret fut bientôt rapporté !) ; ordre aux agents de faire aligner les voyageurs attendant le tramway aux arrêts (rapporté également). Il faut tout de même admettre qu'il y eut un peu plus d'ordre dans les rues, et que quelques exemples salutaires purgèrent la Catalogne et l'Aragon des crimes anarchistes qu'un jury terrorisé n'osait plus châtier.

Le séparatisme fut énergiquement combattu et dénoncé. Les organisations municipales et provinciales de Barcelone furent détruites et non remplacées ; les idiomes régionaux se virent en butte aux interdictions les plus sévères. On s'en prit même aux chansons et danses locales. Somme toute, Primo de Rivera a combattu le régionalisme légitime, autant que le séparatisme antinational.

La situation économique est aujourd'hui grave à Barcelone, dans le reste de la Catalogne et ailleurs : la vie chère et la suppression du luxe en démontrent l'existence au moins prévenu des voyageurs ; dans le Sud le problème agraire s'aggrave, et de toutes parts on y réclame un statut nouveau. L'émigration s'intensifie : en 1923 le chiffre des émigrés surpassait celui des immigrants de plus de 31.000. « Hémorragie pathologique », lisons-nous, à ce propos, dans le *Debate*. La cause de cette « hémorragie » est dans la misère du paysan espagnol, dans la vie chère et dure, dans la trop inégale répartition de la propriété.

Les impôts augmentent. Pour 1924-1925 on prévoit un déficit « initial » de 163.884.325 pesetas, qui apparemment atteindra 300.000.000. La dette flottante qui, avant le coup d'Etat, était de

3.456.000 pesetas, est aujourd'hui de 4.050.000. A quel chiffre passera-t-elle, si de nouveaux crédits sont nécessaires pour poursuivre la guerre au Maroc ?

Récapitulons brièvement ce qui s'est passé depuis 1921 : En juillet les Espagnols, malgré leur supériorité numérique, sont battus par les Riffains à plate couture et 3.000 hommes, qui s'étaient réfugiés sur le mont Arruit, puis s'étaient rendus, sont égorgés. Vive émotion dans tout le pays. On parle de châtier rudement les « rebelles » ; mais, en fin de compte, on se contente de « parler » avec Abd-el-Krim, augmentant par là son prestige. Un an plus tard, ce sont les Espagnols eux-mêmes qui, pour racheter leurs captifs, remplissent son trésor de guerre. Les Riffains reprennent l'offensive ; intermittente, elle dure encore.

La censure ne laisse passer rien qui pourrait être désagréable en haut lieu. Les imprimeries sont sévèrement gardées ; « la moitié du pays passe son temps à surveiller l'autre », selon l'expression d'un homme politique ; toute opposition est bâillonnée. Les opposants se rattrapent en composant et en faisant circuler sous le manteau des pièces satiriques, souvent étincelantes de verve. La machine à écrire est, à cette fin, largement mise à contribution.

Les partis politiques espagnols, comment ont-ils accueilli tout d'abord le coup d'Etat de Primo de Rivera ?

Les socialistes et l'Union générale des travailleurs ont tenu à affirmer qu'adversaires de l'ancien état de choses, comme du mouvement militaire, ils conserveraient une attitude « sereine et expectative ». Les libéraux se cantonnèrent d'abord dans une réserve hostile, qui chez certains se transformait plus tard en sympathie non déguisée. Les Droites accueillirent le coup d'Etat avec des cris de joie. Les catholiques du parti social-populaire furent d'avis assez partagés. Ossorio y Gallardo condamna le coup d'Etat, Pradera s'enthousiasma pour le Directoire. Les syndicats chrétiens adhérèrent avec réserves.

Le haut clergé paraît avoir gardé une attitude discrètement sympathique.

De son côté, le Dictateur a tenté de créer un nouveau parti à la manière du fascisme : les *Unions patriotiques* ; mais celles-ci n'ont groupé qu'un petit nombre de citoyens, dont peu de catholiques. Le chef incontesté de ces derniers, Maura, a envoyé en juin dernier à son secrétaire privé une lettre blâmant le Directoire. Cette lettre est tombée dans le domaine public et a fait une grande impression.

Les libéraux font front, ces temps derniers, contre le régime existant. Certains ne savent pas garder la mesure ; si le comte Romanones garde une attitude invariablement correcte, l'*Ateneo*, libéral et socialiste, défie le dictateur par son attitude audacieuse ; il est fermé, Unamuno est envoyé en exil. La presse « libérale » de tous les pays bat la grosse caisse autour de cet incident ; mais quand Primo de Rivera jette en prison le chef démocrate chrétien Ossorio y Gallardo, elle garde un silence presque complet. Un certain nombre d'hommes politiques espagnols se sont prudemment mis à l'abri, ainsi que leur fortune, en se réfugiant à l'étranger. D'autres, tel Ferroux, socialiste et républicain, préférèrent rester en Espagne ; il circule de lui, sous le manteau, à Madrid une lettre polycopiée ; à la lire entre les lignes, on croirait le ci-devant farouche révolutionnaire prêt à siéger dans un Cabinet de civils, auquel Primo de Rivera serait un jour disposé, dit-on, à passer la main, à condition de le présider.

D'autres républicains sont, à vrai dire, plus intransigeants. Les francs-maçons non plus ne restent pas inactifs ; ils se sont surtout agités au cours des dernières vacances. Leur grand-maître, Auguste Barcia, a reçu de précieux encouragements du Grand-Orient de France.

On a cité ces temps derniers les noms de certains généraux nettement hostiles au Dictateur : Cavaleante et Weyler, par exemple.

La situation marocaine continue à rester le cauchemar du peuple espagnol. Primo de Rivera a pu imposer sa politique, préconisée par lui de longue date : l'abandon des positions avancées. Que fera-t-il, l'aventure marocaine réglée ? Abandonnera-t-il le pouvoir ? et à qui ? Des événements se produiront-ils qui le forceront à se retirer — et peut-être le Roi avec ? Problèmes angoissants d'un lendemain bien incertain. On voudrait espérer, en tous cas, que le patriotisme et le souci du bien commun des hommes politiques espagnols ne céderont pas devant leurs rancunes et leurs ambitions personnelles.



Société Générale de Belgique

Société anonyme fondée par arrêté royal du 28 août 1822

3, Montagne du Parc, BRUXELLES

FONDS SOCIAL :

100.000 Titres de Capital . . . fr. 100.000.000,00

100.000 Parts de Réserve . . . fr. 245.616.537,35

Total . . . fr. 345.616.537,35

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Le service d'agence de la Société Générale de Belgique est assuré en province par ses banques patronnées et leurs agences dans plus de 100 villes et localités importantes du pays.



**COMPTOIR
D'OPTIQUE**



FONDÉE EN 1885 **MAISON BLAISE** FONDÉE EN 1885

46 RUE DE LA PAIX 46
BRUXELLES-BRUXELLES

JUMELLES, BAROMÈTRES, LORNETTES EN OR, ARGENT ET ÉCAILLE

INSTRUMENTS DE PRÉCISION

Outillage perfectionné pour le montage des Verres

LUNETTERIE FRANÇAISE ET AMÉRICAINNE

EXÉCUTION RAPIDE ET SOIGNÉE DES ORDONNANCES DE MM. LES OCULISTES

MÊME MAISON EN FACE AU 49

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRE

LIBRAIRIE SAINT-LUC MON LIELENS

R. VAN ESPEN-DUFLLOT SUCC.

26, rue de la Montagne, 26; BRUXELLES

MISSALE ROMANUM — BREVIARIUM ROMANUM

LIVRES LITURGIQUES — ASCÉTISME

Grand choix de livres de prières et de chapelets

IMAGERIE RELIGIEUSE — CACHETS DE 1^{re} COMMUNION

Typographie - Lithographie - Reliures

Tous ceux qui font de la POLYCOPIE
emploient

LA PIERRE HUMIDE

A RÉPRODUIRE

Marque « AU CYGNE »

Tout s'efface comme sur une ardoise

Nombreuses références dans le monde entier. — Envoi franco

Nombreux dépôts en Belgique

Demandes catalogue :

USINE CYGNE, ST MARS LA BRIÈRE (Sarthe)

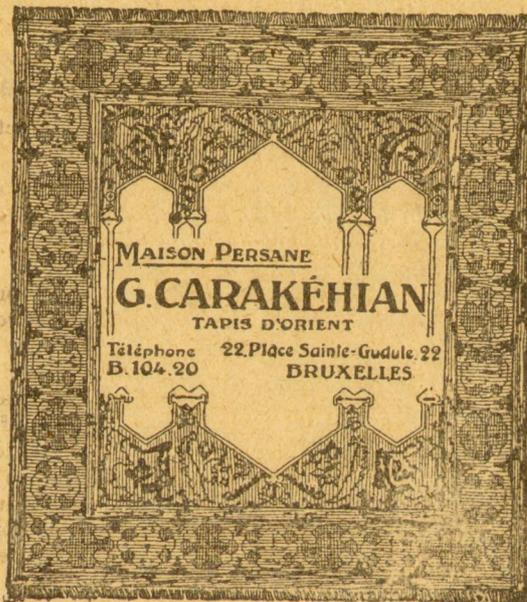
Application générale de l'électricité

A. CORMOND

LUMIÈRE - FORCE MOTRICE

LUSTRERIE - ABAT-JOUR

1, Rue de Gravelines, BRUXELLES



MAISON PERSANE

G. CARAKÉHIAN

TAPIS D'ORIENT

Téléphone 22, Place Sainte-Gudule, 22
B. 104.20 BRUXELLES

ORFÈVRE

CHRISTOFLE

SUCCURSALE DE BRUXELLES

58, rue des Colonies

TÉLÉPHONE 177.87



ORFÈVRE ARGENTÉE ET
DORÉE — ORFÈVRE D'AR-
GENT — SERVICES DE TABLE

— SERVICES A THÉ —

— SURTOUT CANDÉLABRES —
CADEAUX ET CORBEILLES

DE MARIAGE

— COUPES DE SPORTS —



MEMORIAL JUBILAIRE

DE

Son Éminence le Cardinal MERCIER

ARCHEVEQUE DE MALINES et PRIMAT DE BELGIQUE

1874-1924

Publié sous la direction du Baron Eugène de Waha de Baillonville, avec la collaboration de la "Revue catholique des idées et des faits", la direction artistique de M^r A. J. J. Delen, conservateur-adjoint du Musée Plantin-Moretus, professeur d'histoire de l'art à l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers

SOMMAIRE

1. — **Biographie du Cardinal**
(Illustrée de nombreux portraits hors texte de Son Éminence aux différentes époques de sa vie).
2. — **Son Éminence dans l'intimité**
(Illustré de vues superbes et inédites du palais archi-épiscopal).
3. — **Le Cardinal et la grande guerre**
(Illustrations caractéristiques de cette tragique période).
4. — **La Belgique ecclésiastique sous l'autorité de Son Éminence ;**
 - a) Les Evêques et les Evêchés ;
 - b) Les Cathédrales *(vues extérieures et intérieures)*.
 - c) Reproduction hors texte des œuvres capitales de l'art religieux national faisant partie de notre patrimoine artistique.
5. — **Notice biographique des Papes sous lesquels Son Éminence a exercé son mandat sacerdotal (Portraits).**
Le Vatican. — Reproduction d'art des vues historiques : Les jardins, la Chapelle Sixtine, la Bibliothèque, etc..
6. — **Hommage à Son Éminence**
Lettres autographes des plus hautes personnalités mondiales avec portraits des auteurs, et reproduction des plus remarquables articles publiés à l'occasion du jubilé.
7. — **Le jubilé — Compte rendu.**
(Illustration des principales phases du jubilé).
Hors texte. — Le portrait en couleurs de Son Éminence
(Textes par d'éminentes personnalités ecclésiastiques, politiques et littéraires).

Description des éditions du Mémorial Jubilaire

ÉDITION DE LUXE

Le MÉMORIAL JUBILAIRE de S. É. le Cardinal Mercier formera un grand volume d'art in-quarto (26 1/2 × 32 cm.) sur papier anglais « Featherweight » pour le texte, sur couché mat crème pour l'illustration.

L'ouvrage constituera un ensemble d'environ deux cents pages, avec de nombreuses et magnifiques planches hors texte ayant trait à la vie et l'œuvre de S. É. le Cardinal Mercier, aux églises de Belgique et à leurs trésors d'art, au Vatican, etc. etc.. Le texte en caractères monastiques, orné de lettrines et de culs-de-lampe originaux et spécialement gravés pour le Mémorial, sera imprimé en deux couleurs.

L'ouvrage sera broché ou relié au choix du souscripteur : broché en carton de Hollande (Van Gelder à la main) ou relié en pleine reliure simili maroquin, feuilles de garde spéciales, impression au balancier à froid et en or, portant l'écu du Cardinal.

Prix : frs. 95.— par exemplaire broché et frs. 125.— l'exemplaire relié.

ÉDITION DE GRAND LUXE

Il sera tiré du Mémorial un nombre restreint d'exemplaires numérotés sur papier de Hollande Van Gelder, filigrané et à la main, et sur carton couché de grand luxe. Reliure d'amateur chagrin et toile, fers spéciaux.

Prix de l'exemplaire : 300.— frs.

ÉDITION NOMINATIVE

Édition sur papier du Japon des Manufactures Impériales (texte et planches), reliure d'art à la main en plein maroquin du Levant e. mpression en mosaïque.

Édition dont chaque exemplaire sera ré spécialement pour chaque souscripteur et qui portera son nom en préface et isolément.

Prix de l'exemplaire : 750.— frs.

Comme le nombre d'exemplaires du MÉMORIAL sera strictement limité à celui des souscripteurs, prière d'envoyer les souscriptions sans retard à la REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS, 81, rue de l'Abbaye, Bruxelles.

Caisse générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES, 11, RUE DES COLONIES, 11

Capital : 20.000.000 Réserves : 24.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Comptes de Chèques et de Quinzaine.

Dépôts de Titres et de Valeurs.

Lettres de Crédit.

Prêts sur Titres.

Coffres-Forts.

BUREAUX DE QUARTIER :

Place Bara, 14, Cureghem

Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Place Saintelette, 26, Molenbeek

Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek

Place Liedts, 18, Schaerbeek

Rue du Bailli, 79, Ixelles.

CARRELAGES

J. SWARTENBROECKX

6, Avenue de la Porte de Hal, 6

BRUXELLES

REVETEMENTS

Téléphone B 15911

Hermance BARTHEL

ARTISTE FLEURISTE

Médaille d'Or France, Belgique

49, RUE ROYALE

- BRUXELLES -

Tél. 285-45

- Fleurs de premier choix -

Mariages - Bals - Soirées

EXPÉDITIONS

Etablissement Mauquoy & Fils

Graveurs — Medailleurs — Photgraveurs — Timbreurs

7, Marché St-Jacques, ANVERS

MAISON FONDÉE EN 1875

Tél. 6242



Banque de l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL : Longue rue Neuve, 107-111, ANVERS

Succursale : Rue Théophile Roucourt, 2, Berchem-lez-Anvers

Comptes chèques. — Ouvertures de crédit — Comptes à terme.
— Comptes de quinzaine. — Caisse d'épargne. — Location de coffres-forts, etc., etc.

MARCHAND TAILLEUR

COSTUMES

DE

SOIRÉES

ET DE

CÉRÉMONIES

MAISON
L. DUPAIX

50, rue du Marais, Bruxelles

A la Grande Fabrique

- - **E. Esders** - -

26, rue de la Vierge Noire. 26

Bruxelles

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910

Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.

CHOCOLAT**DU C** ANVERSLA GRANDE
MARQUE BELGE

La marque qui se trouve sur tous nos Gramophones et Disques

C'est le symbole de la suprématie

—
Demandez nos Catalogues
et l'adresse du revendeur le plus proche

C^{ie} française du Gramophone
BRUXELLES
171, Boul. Maurice Lemonnier
65, rue de l'Écuyer
42, Place de Meir. — Anvers

VAN CAMPENHOUT Frères et Sœur

MAISON FONDÉE EN 1873

-: **François VAN NES** Successeur :-

13, RUE DE LA COLLINE, BRUXELLES TÉL. : 227.64

TYPOGRAPHIE — LITHOGRAPHIE — PAPETERIE — MAROQUINERIE
FABRIQUE DE REGISTRES — COPIE-LETTRES
CHAPELETS — ARTICLES DE BUREAU — LIVRES DE PRIÈRES

Usine électrique : 36, RUE VANDERSTRAETEN

Polit et préserve vos
Meubles
Linoleums
Parquets
Carosseries
d'Automobiles

Fabriqu^e par THE NUGGET Polish C^o

LA MAISON DU TAPIS

**BENEZRA**

Rue de l'Écuyer, 41-43, BRUXELLES



TAPIS D'ORIENT, anciens et modernes. MOQUETTES UNIES tous les tons.
TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS (divers dessins et toutes largeurs).
CARPETTES DES FLANDRES et autres (imitation parfaite de l'Orient).
: : : : TAPIS D'AVIGNON unis et à dessins. : : : :

Les prix défont à qualité égale toute concurrence

ATELIER SPÉCIAL POUR LA RÉPARATION DES TAPIS